
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019/2020 ET 2020/2021



WWW.

MONT

PELLIER.

ARCHI.

FR

CONTEXTE

Les deux années présentées dans ce double rapport d'activité correspondent aux « années Covid », et compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé de les réunir en un seul volume.

Ces deux années furent aussi deux années de difficultés et de troubles au sein de l'Ensam. Elles correspondent à la dernière année de direction de M. Alain Derey (démission peu après la rentrée 2020-2021), et à l'année pendant laquelle Mme Lisette Vieira, directrice administrative et financière, fut nommée par le Ministère directrice par interim, avant d'être épaulée dans sa tâche par Mme Anne Matheron, nommée administratrice provisoire de février 2021 à juillet 2021.

Malgré toutes les difficultés créées par la complexité d'un management casuellement multiforme, l'Ensam et ses personnels firent preuve de sérieux et de professionnalisme (nous pourrions dire de « résilience » pour être à la mode).

Les étudiants bénéficièrent d'une formation solide, mais aussi renouvelée par l'usage de supports numériques et l'invention de modèles pédagogiques alternatifs.

Les enseignants furent aidés dans leurs soucis didactiques, et les personnels administratifs durent souvent démultiplier leur activité pour parvenir à satisfaire les innombrables exigences des uns et des autres.

La lecture de ce double rapport d'activité porte aussi le témoignage des incroyables efforts de l'école pour continuer à demeurer ce jalon indispensable de diffusion de la culture architecturale, de développement de la recherche scientifique, d'échanges internationaux et de production de savoirs et d'expérimentations.

Personnels et étudiants ont pu surmonter la lie d'un quotidien malmené en conservant comme horizon de pensée, pour les uns la grandeur de leur tâche, et pour les autres, l'importance de leurs apprentissages.

N'étant pas directeur de l'Ensam pendant ces deux années universitaires, je mesure malgré tout le travail fourni et l'abnégation dans l'effort. Je tiens donc à saluer tous ces beaux engagements individuels au service de l'établissement. Sans eux le cœur de l'Ensam aurait pu se nécroser, et l'école, tout entière, sombrer dans le médiocre et l'inutile.

Aujourd'hui, l'Ensam se renouvelle. De belles stratégies se font jour. L'apaisement l'emporte sur la querelle... Tout cela est possible car le sens de l'intérêt général, dont ce double rapport d'activité est le témoignage, l'a toujours emporté, et continuera, je l'espère, d'innover les saisons et les jours.

Thierry Verdier, Directeur l'école nationale d'architecture
de Montpellier



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| CONTEXTE | 3 |
| 1/ LES DEUX ANNÉES 2019-20 ET 2020-21 EN BREF | 8 |
| 2/ LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS | 12 |
| 2/1. LA FORMATION INITIALE ET HMONP | |
| 2/2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE | |
| 2/3 LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION | |
| 3/ LES ACTIONS INTERNATIONALES | 23 |
| 4/ LA RECHERCHE | 26 |
| 4/1. LE LABORATOIRE LIFAM | |
| 4/2. LA FÊTE DE LA SCIENCE | |
| 4/3. LE GROUPE DE RECHERCHE EN FORMATION HIT LAB | |
| 5/ LA VIE ÉTUDIANTE | 30 |
| 6/ LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE | 34 |
| 7/ LES SERVICES RESSOURCES | 42 |
| 8/ LES PARTENARIATS | 47 |
| 9/ GOUVERNANCE ET ORGANISATION | 49 |

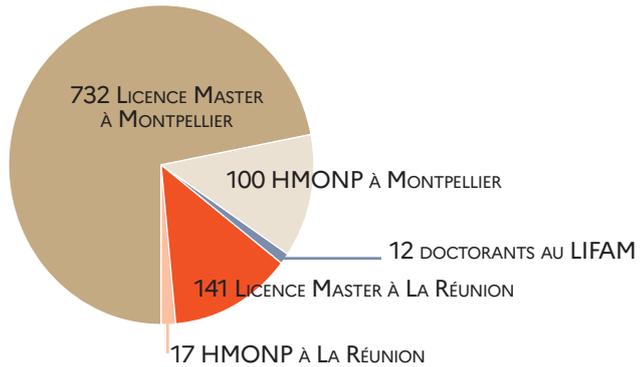
CHIFFRES-CLÉS 2019 - 20

MONTPELLIER ET LA RÉUNION



990

ÉTUDIANTS dont

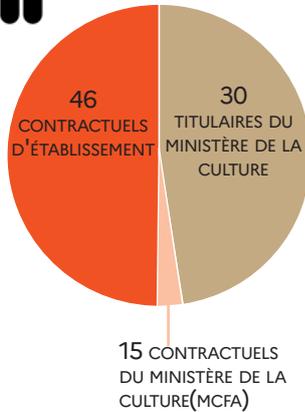


ENSEIGNANTS

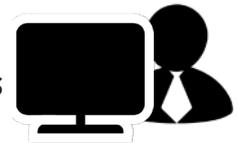


91

enseignants
(soit un total de 75.07 ETP)



PERSONNELS ADMINISTRATIFS

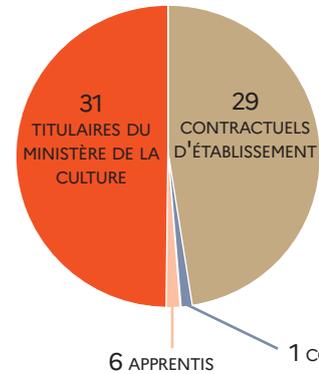


63

PERSONNES PHYSIQUES DONT

50

MONITEURS ÉTUDIANTS



BUDGET INITIAL ENSAM 2020

4,6 M€



RÉPARTITION DES DÉPENSES

PAR DESTINATIONS

3,8 % RECHERCHE
8,5 % VALORISATION ET DIFFUSION CULTURELLES

38 % FONCTIONS SUPPORTS (PART EN HAUSSE)

49,5 % ENSEIGNEMENT, SERVICES COMMUNS ET PÉDAGOGIQUES (PART EN BAISSÉ)

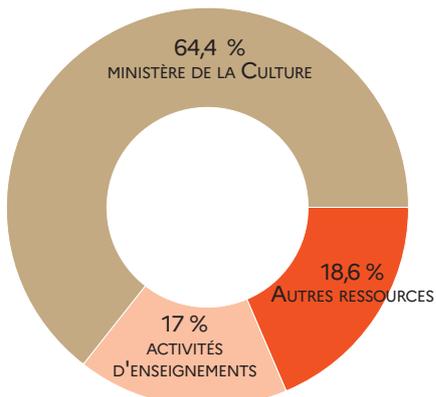
PAR NATURE

INTERVENTION 5 %
INVESTISSEMENT 12 %

FONCTIONNEMENT 33 %

PERSONNEL 50 %

RESSOURCES FINANCIÈRES



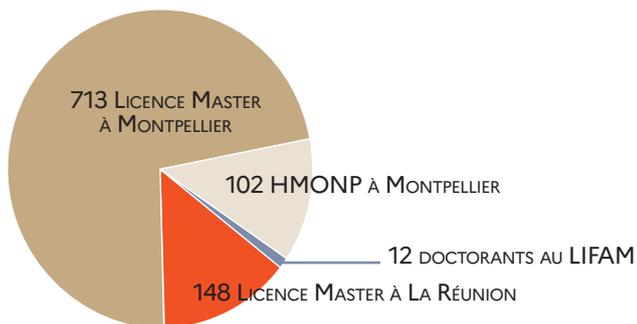
CHIFFRES-CLÉS 2020 - 21

MONTPELLIER ET LA RÉUNION



963

ÉTUDIANTS dont

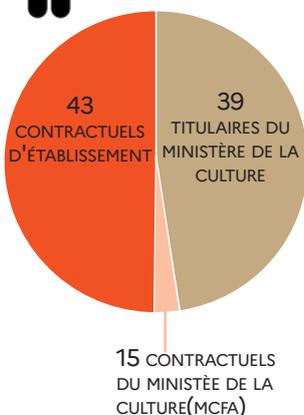


ENSEIGNANTS

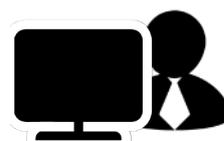


97

enseignants
(soit un total de 74.79 ETP)



PERSONNELS ADMINISTRATIFS



56

PERSONNES PHYSIQUES DONT



47

MONITEURS ÉTUDIANTS

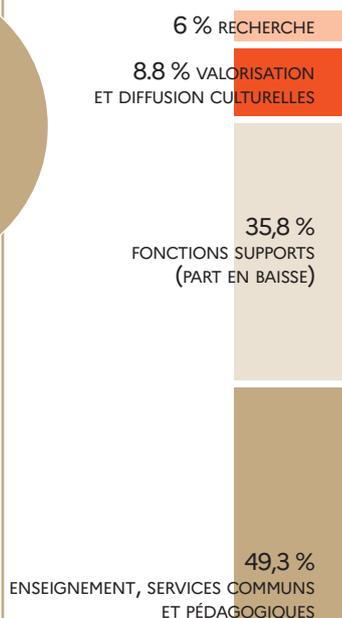
BUDGET INITIAL ENSAM 2021

4,1 M€

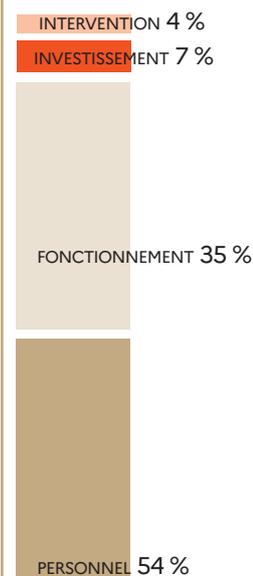


RÉPARTITION DES DÉPENSES

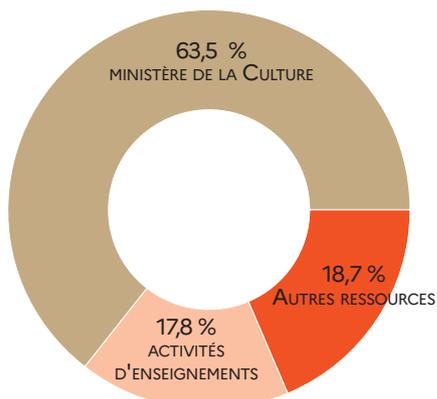
PAR DESTINATIONS



PAR NATURE



RESSOURCES FINANCIÈRES



I/ LES DEUX ANNÉES 2019-2020 ET 2020- 2021 EN BREF

→ CRISE SANITAIRE

Interrompant une année 2019-2020 très active pour l'ENSAM, 2020 fut malheureusement marquée par le début de la crise sanitaire. L'activité de l'ENSAM a suivi le rythme des confinements nationaux et l'enseignement à distance a été imposé à l'ensemble des étudiants du mois de mars à juin 2020, puis sous une modalité hybride pendant l'année 2020-2021. Le « distanciel » a pris le relais sur le « présentiel », avec toutes les limites pédagogiques et les difficultés humaines que cette épidémie a induit.

→ CRISE INTERNE

L'ENSAM, traversant également une crise interne, a connu des changements de gouvernance durant cette période. Ainsi, après un audit sur les risques psycho-sociaux lancé fin 2019, une enquête sur des faits de violences morales et sexuelles a été menée par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles fin 2020. Ce processus a été suivi d'un dispositif interne de réflexion sur la qualité de vie au travail. La démission du directeur Alain Derey en octobre 2020 a donné lieu à une période d'intérim d'un an par Lisette Vieira, DAF de l'ENSAM ainsi qu'à une mission d'administration provisoire de quelques mois par Anne Matheron.

→ HABILITATION ET ACCRÉDITATION

Après la visite de l'UIA permettant le renouvellement de cette accréditation en octobre 2019, l'évaluation de l'établissement par l'HCERES a été menée en février 2020, tant sur l'offre de formation que sur l'activité du laboratoire LIFAM et du groupe de recherche en formation Hitlab. L'école a ainsi reçu l'habilitation de son programme pédagogique pour cinq années.

→ RECHERCHE

Poursuivant son développement, le laboratoire LIFAM a proposé notamment deux événements importants : la table ronde Terre Crue avec les partenaires CNRS et INRAP en octobre 2019 puis les journées de recherche du réseau ENSAECO en novembre 2019.

→ AGENDA CULTUREL

L'activité de programmation culturelle, avant d'être interrompue par le Covid19, a permis entre autres d'accueillir l'exposition *Limites à l'Infini* proposée par le Frac Centre fin 2019 et l'exposition sur Maurice Sauzet en partenariat avec le CAUE du Var début 2020.

→ ÉCOLE DE LA RÉUNION

L'école de La Réunion, seule école d'architecture francophone qui soit présente en outre-mer, est toujours sous la tutelle de l'ENSAM même si le processus de rapprochement avec l'Université de La Réunion se poursuit, permettant d'envisager son autonomie à moyen terme. Elle produit son propre rapport d'activité

En 2020-2021, l'ENSAM a su s'adapter à la situation, permettant de continuer à délivrer en mode hybride enseignements et examens aux étudiants ou de proposer un colloque en ligne autour de Popsu Métropoles (portage LIFAM). De la valorisation de la pédagogie assez limitée durant cette période, nous retiendrons les expositions de travaux d'étudiants sur leurs confinements personnels. La résidence chorégraphique de Germana Civera n'a pu réellement se manifester qu'à partir de la rentrée 2020 même si le début de l'année lui a permis de rencontrer enseignants et étudiants qu'elle a pu suivre à distance pendant le 1^{er} confinement. Une extension de locaux sous le bâtiment des ateliers a également pu aboutir créant 4 nouveaux espaces de travail.

→ GESTION DE LA CRISE COVID 19

2019/2020

Suite aux annonces présidentielles de mars 2020, l'ENSAM au même titre que tous les établissements d'enseignement supérieur a été contraint de fermer ses portes.

Les personnels sont partis le 16 mars au soir avec leurs ordinateurs et dossiers sous les bras, tandis que les enseignants étaient invités à basculer leurs enseignements sous visio. À compter de cette date l'ENSAM a cessé de recevoir du public dans le cadre de son activité de formation et a mis en place un dispositif de continuité pédagogiques. Les personnels de l'établissement ont eu recours au travail à distance. Du matériel informatique a été acquis pour équiper étudiants et personnels, ainsi que l'achat de licences de visio à distance et un système de visioconférence a été installé dans les salles de cours et de réunion.

Une reprise progressive des activités en présentiel fut décidée à compter du 11 mai 2020 afin d'amorcer un déconfinement progressif et préparer, de façon prudente, un retour aux capacités pleines et entières de fonctionnement de l'école. Les agents administratifs dont les fonctions n'étaient pas télétravaillables ont repris progressivement leur activité sur site dans le respect des consignes sanitaires. Dans cette période, les enseignements en distanciel ont pu se tenir via de nouveaux outils numériques tels que la visioconférence.

La deuxième phase, amorcée le 2 juin 2020, a permis des assouplissements en matière d'examen, de formation continue, de prêt/rendu de livres à la médiathèque, de rendez-vous avec l'administration et la médecine préventive en présentiel et ce jusqu'à la fermeture estivale de l'ENSAM. C'est dans ce contexte que se sont déroulés les jurys de PFE, les jurys de fin d'année, les commissions de césure... Les enseignements en présentiel ne pouvant reprendre avant la rentrée universitaire 2020.

2020/2021

En septembre 2020, l'ENSAM a pu accueillir les étudiants dans le respect des consignes sanitaires et de leur capacité d'accueil. Le maintien d'une distanciation physique d'un mètre entre individus particulièrement dans les espaces physiques d'apprentissage et le port du masque systématique pour tous.

Mais en novembre 2020, l'école a été à nouveau fermée aux étudiants à l'exception, sur dérogation du Rectorat, d'une demi-journée de studio d'architecture par semaine et d'ateliers d'arts plastiques impossible à pratiquer en distanciel.

En janvier 2021, il a été confirmé que les agents administratifs dont les missions pouvaient s'effectuer à distance étaient invités à privilégier au maximum le télétravail. Fin janvier, la liste des enseignements de travaux pratiques autorisés sur site a été élargie (TD, formation continue...); les étudiants sont donc revenus plus nombreux à l'ENSAM.

Puis, suite aux annonces du Président de la République du 31 mars 2020, les mesures renforcées ont été étendues : les enseignements qui ont été programmés pendant cette période ont été maintenus, et seule l'organisation matérielle a été impactée, redevenant hybride. Des attestations de déplacements professionnels ont été nécessaires pour les personnels. Enfin, ces mesures ont été à nouveau assouplies en juin, permettant la tenue des examens et diplômes.



CONCLUSION GÉNÉRALE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES 2019-2020 :

« L'EnsaM apparaît comme une école dynamique au cours de la période de référence. Ses axes principaux de transformation sont la rénovation pédagogique du cursus d'architecte dans le sens de la professionnalisation, le développement de post- formations, le renforcement des liens avec les collectivités territoriales, les milieux professionnels et certains acteurs académiques, l'attention portée à la vie étudiante, l'internationalisation. L'organisation des fonctions support a été remodelée selon la prise en compte de ces enjeux et les objectifs fixés sont déclinés en politiques opérationnelles. C'est moins le cas pour la recherche et la politique de la qualité.

Cette forte évolution est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas issue d'un grand plan d'ensemble. Ou, si celui-ci existe, il n'est pas connu de tous. La réforme des Ensa, qui insère un peu plus l'EnsaM dans le paysage de l'ESR français et européen, milite pour une identification continue des objectifs stratégiques, mobilisant toutes les parties prenantes de l'établissement. Si tel n'était pas le cas, un risque de « surchauffe » existe pour certains services et certaines missions. L'établissement doit également aborder les enjeux découlant de ses propres avancées. Ainsi, par exemple, la volonté affichée de développer des enseignements techniques en langue étrangère doit se traduire par le recrutement de titulaires maîtrisant parfaitement une langue étrangère. Enfin, le passage du statut d'enseignant à celui d'enseignant-chercheur constitue un changement structurel, qui peut être l'occasion de faire reconnaître plus largement la recherche dans l'école, et permettre qu'elle irrigue la formation.

1/ Les points forts

- Les locaux et la façon dont ils sont exploités et habités.
- Le dynamisme de la vie étudiante.
- Les partenariats avec les milieux professionnels et la visibilité de l'École.
- L'engagement des personnels administratifs et techniques.
- Une situation financière saine.
- L'attention portée aux étudiants.

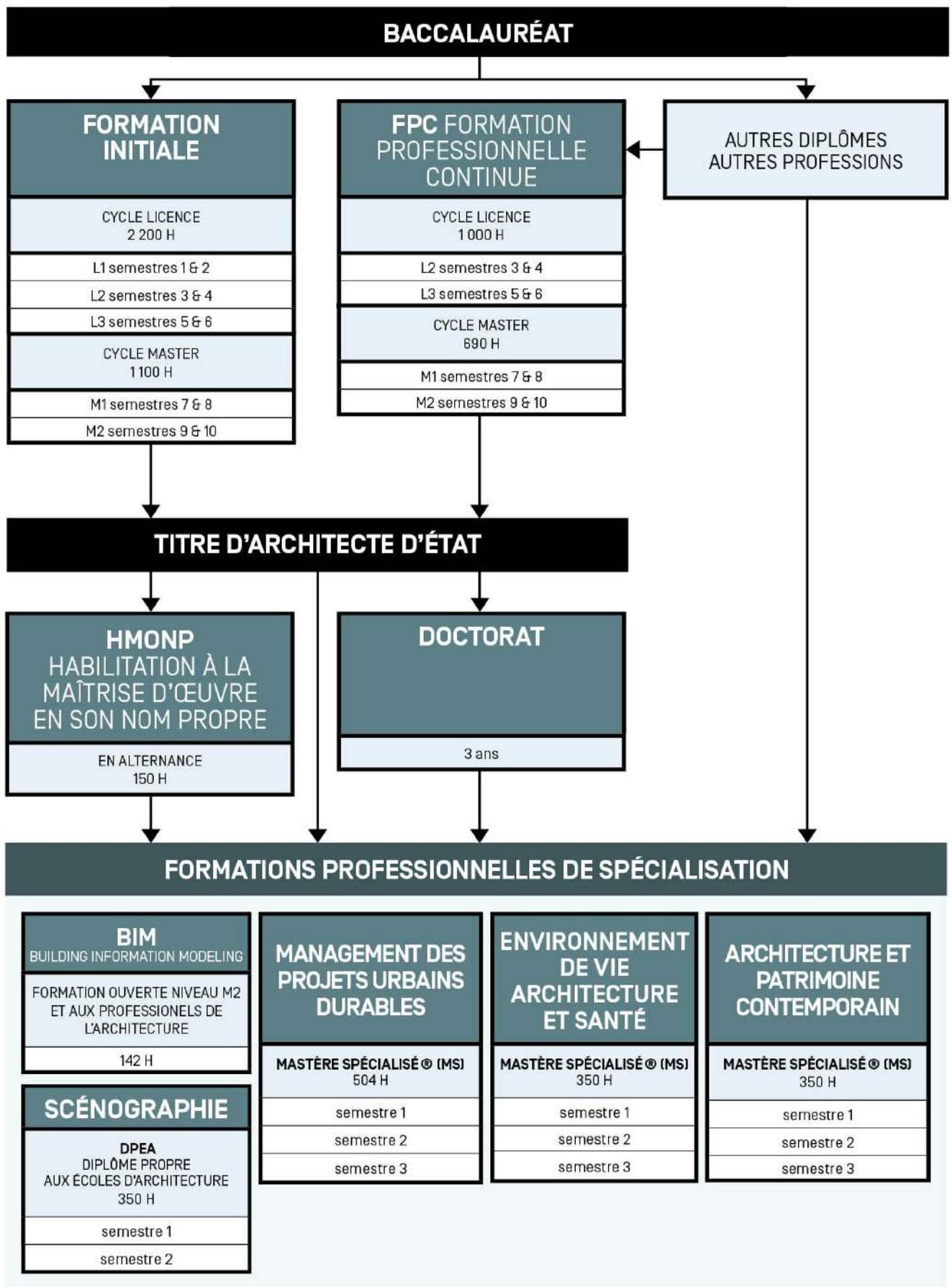
2/ Les points faibles

- Un manque de recul et de vision prospective.
- Une absence de stratégie communiquée et partagée.
- Une absence de procédures formalisées, par exemple en matière de gestion des conventions et ressources humaines.
- Une politique incertaine de l'école pour l'appui à la recherche (absence de définition claire des rôles ; manque de support au niveau de l'établissement).
- Des difficultés en matière de RH en raison de plafonds d'emplois trop contraints.

3/ Les recommandations

- Enoncer plus clairement et plus fortement les objectifs stratégiques de l'École.
- Réorganiser les services et prioriser les activités.
- Mettre en place des groupes de travail transversaux pour construire une démarche qualité.
- Développer des outils de communication interne.
- Reconnaître l'engagement des étudiants dans les instances de l'École (y compris par leur formation) et dans la vie associative.
- Développer des actions de formation des personnels enseignants.
- Reconnaître et valoriser les actions portées par les enseignants, telles que l'organisation et la participation à des congrès, voyages d'études... »

CURSUS D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE



2/ ENSEIGNEMENTS ET FORMATIONS

Toutes formations confondues, c'est près de 20 000 heures de cours qui sont dispensées chaque année à l'ENSAM, tant au titre de la formation initiale que des formations spécialisées. Si l'on veut bien s'arrêter un instant sur ce seul chiffre, on mesure alors la quantité de ressources, tant humaines que matérielles, qui doit être mise en œuvre pour que ce vaste chantier de transmissions des connaissances vive et se développe, sans discontinuer.

Les acteurs impliqués, enseignants, administratifs, étudiants, contribuent, chacun pour sa part, à ce travail de structuration porté par une incessante recherche de l'excellence. Cette année anniversaire en témoigne, alors que s'affirment toujours plus la diversité de nos publics et l'intérêt porté à nos formations.

CONCLUSION DE LA PARTIE FORMATION DE L'ÉVALUATION HCERES

« Par rapport à l'évaluation Hcéres de 2016, le comité relève que l'orientation professionnalisante de l'EnsaM s'est affirmée et renforcée. La présentation de la construction pédagogique est claire et structurée. Par ailleurs, l'offre de formation s'est étoffée en plusieurs points : choix de domaines d'études, formation aux outils numériques, temporalités et modalités d'enseignement (ateliers hors les murs, workshop), formations de spécialités et ouverture à la recherche.

L'effectif de formation initiale a continué de baisser entre 2013-2014 et 2018-2019, de 5 % en DEEA et de 4 % en DEA.

Au niveau du DEEA, les objectifs et les modalités de la formation sont clairement explicités. Comme c'est le cas dans la plupart des Ensa, le DEEA est davantage considéré comme un premier cycle d'une formation en cinq ans que comme une formation diplômante en tant que telle.

En ce qui concerne le DEA, son organisation est claire, détaillée et cohérente avec les objectifs généraux de la formation en architecture et avec les objectifs stratégiques de l'EnsaM.

Le programme comporte des particularités pédagogiques, dont certaines innovantes, qui sont servies par une organisation calendaire efficace.

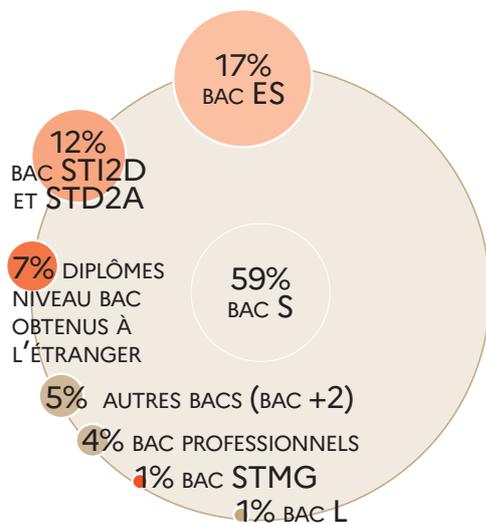
L'activation de 6 domaines d'études mobilise des moyens d'enseignement importants. Cela conduit à une diminution des moyens des séminaires qui sont le lieu d'acquisitions fondamentales spécifiques aux domaines d'études. Ceux-ci ne mobilisent que 30 heures TD. Ceci tend à réduire le lien entre PFE et mémoire qui est attendu dans un parcours de mention recherche.

Le parcours recherche est assorti d'une obligation de stage dans une unité de recherche interne ou externe. Cette organisation est très favorable au rapprochement entre DEA et recherche et doit permettre un véritable amorçage de projet de thèse de doctorat. Le caractère obligatoire peut paraître excessif si le sujet visé par l'étudiant n'est pas traité par un laboratoire accessible à un stage d'étudiant en architecture. »

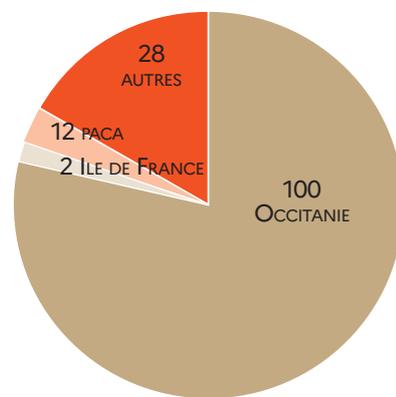
2/1. LA FORMATION INITIALE À MONTPELLIER

2/1.1 LA FORMATION INITIALE EN CHIFFRES 2019-2020

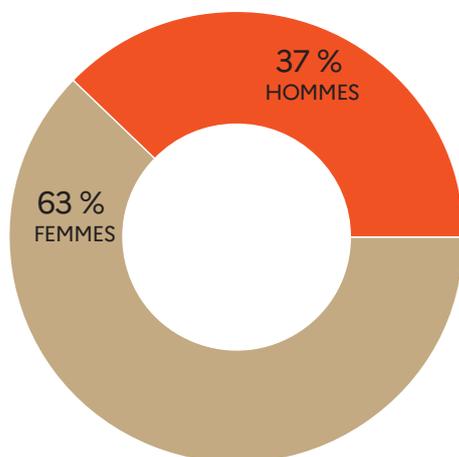
ORIGINE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN 1^{ÈRE} ANNÉE



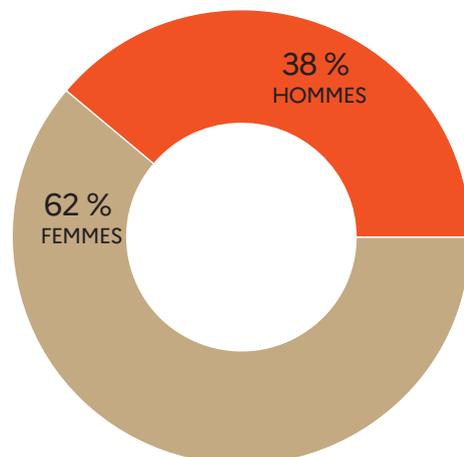
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS EN 1^{ÈRE} ANNÉE



RÉPARTITION DES SEXES EN LICENCE



RÉPARTITION DES SEXES EN MASTER



732 ÉTUDIANTS EN LICENCE / MASTER

418 ÉTUDIANTS EN CYCLE LICENCE

144
ÉTUDIANTS LICENCE 1

136
ÉTUDIANTS LICENCE 2

138
ÉTUDIANTS LICENCE 3
152 L3
ONT EU LEUR DEEA
CONFÉRANT GRADE DE
LICENCE

314 ÉTUDIANTS EN CYCLE MASTER



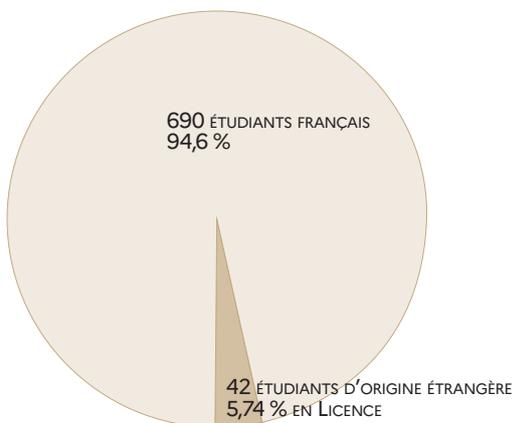
121

étudiants ont réussi leur

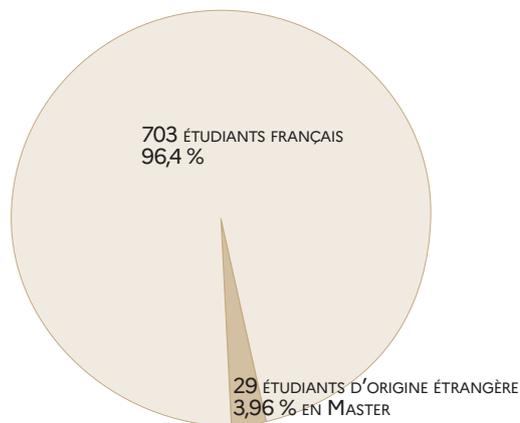
PFE*

*Projet de Fin d'Études

RÉPARTITION DES ORIGINES EN LICENCE

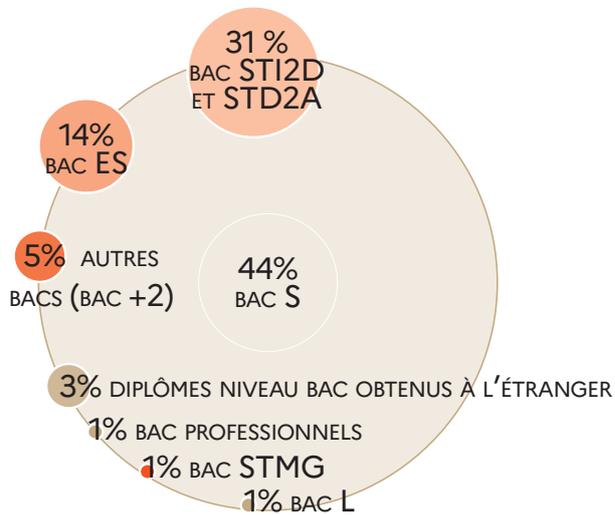


RÉPARTITION DES ORIGINES EN MASTER

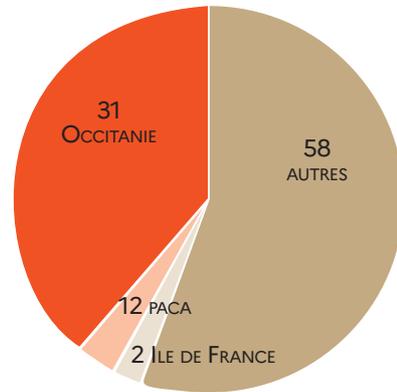


2/1.1 LA FORMATION INITIALE EN CHIFFRES 2020-2021

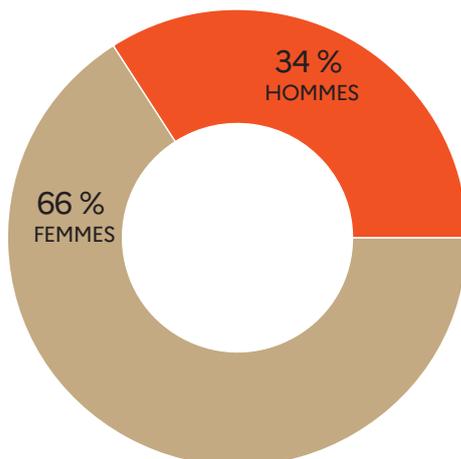
ORIGINE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN 1^{ÈRE} ANNÉE



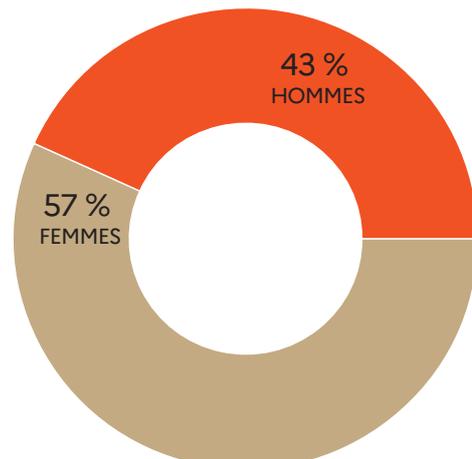
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS EN 1^{ÈRE} ANNÉE



RÉPARTITION DES SEXES EN LICENCE



RÉPARTITION DES SEXES EN MASTER



686 ÉTUDIANTS EN LICENCE / MASTER

396 ÉTUDIANTS EN CYCLE LICENCE

117
ÉTUDIANTS LICENCE 1

135
ÉTUDIANTS LICENCE 2

144
ÉTUDIANTS LICENCE 3
166 L3
ONT EU LEUR DEEA
CONFÉRANT GRADE DE
LICENCE

317 ÉTUDIANTS EN CYCLE MASTER



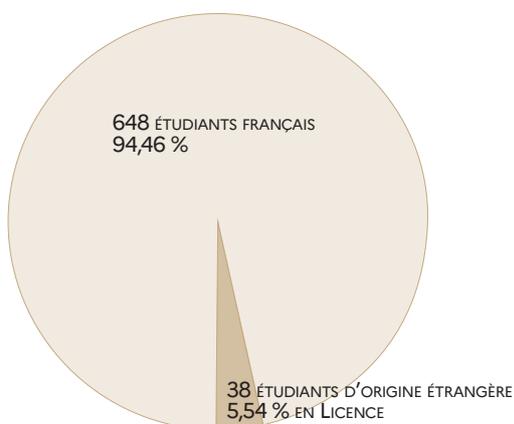
147

étudiants ont réussi leur

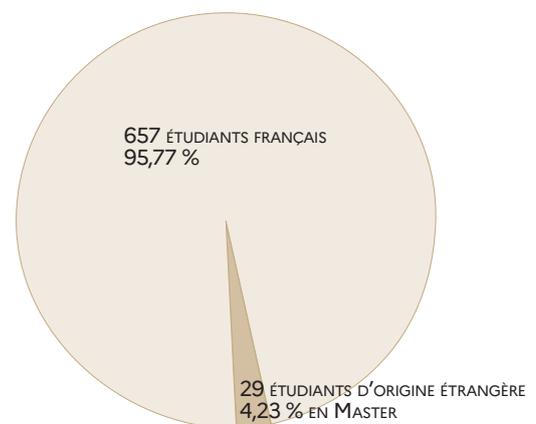
PFE*

*Projet de Fin d'Études

RÉPARTITION DES ORIGINES EN LICENCE



RÉPARTITION DES ORIGINES EN MASTER



2/1.5 LES STAGES

- Le stage OUVRIER et/ou DE CHANTIER en S4
- Le stage de PREMIÈRE PRATIQUE en S6
- Le stage de FORMATION PRATIQUE en S8

Avec la crise sanitaire les périodes de stage en milieu professionnel ont été aménagées.

À l'exception des stages non éligibles au travail à distance et en particulier les stages chantier-ouvrier de licence 2, les stages se sont déroulés soit en présentiel, en respectant les consignes sanitaires, soit en distanciel avec un accompagnement à distance du tuteur régulier.

Cette modalité a fait l'objet d'une inscription dans la convention de stage.

LES STAGES STATISTIQUES



2/2.7 LA HMONP

Formation conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre.

Cette formation, d'une durée d'un an, permet aux architectes diplômés d'État de maîtriser les conditions de leur entrée dans la profession réglementée au titre de la loi du 3 janvier 1977 modifiée de l'architecture, et d'endosser les responsabilités qui en découlent. L'accès à cette formation est possible soit immédiatement après l'obtention du diplôme d'État d'architecte, soit après une période d'activité professionnelle qui entraîne une procédure de validation des acquis de l'expérience.

En 2019-2020 les enseignements de la formation HMONP ont démarré en janvier en présentiel avec une promotion de 100 étudiants. À compter du mois de mars 2020, la crise sanitaire a contraint notre établissement à reporter les cours de la formation HMONP initialement prévu entre avril et juin, de septembre à novembre 2020. Le jury de HMONP prévu initialement en avril 2020 a été reporté en octobre. Ainsi, l'établissement a organisé deux jours de soutenance en octobre 2020 pour répondre à la demande.

2019-20

100

ÉTUDIANTS INSCRITS
ont suivi la formation
théorique

94

ONT OBTENU
LEUR HABILITATION

2020-21

38

ONT OBTENU
LEUR HABILITATION

2/1.6 LES FORMATIONS EN PARTENARIAT

LE DOUBLE CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

L'École des Mines-Télécom d'Alès et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier se sont engagées dans un accord-cadre signé le 23 mai 2016, à mettre en place le double cursus architecte-ingénieur dans ces établissements.

FICHE DOUBLE CURSUS



L'inscription dans ces deux établissements partenaires se fait par choix des lycéens pour poursuivre dans ces doubles cursus.

À l'ENSAM ce parcours s'adresse uniquement aux étudiants inscrits en L3 ayant :

- suivi une mise à niveau de 110 heures de cours au cours du semestre 6
- été retenus par le jury de sélection de l'IMT
- validé leur licence en architecture.

À l'École des Mines-Télécom d'Alès, ce parcours s'adresse aux étudiants de la formation initiale inscrits au semestre 7 ayant :

- suivi une mise à niveau de 110 heures de cours à l'ENSAM
- été retenu par le jury de sélection de l'ENSAM.

La formation s'effectue en alternance en cycle master, une année à l'IMT, une année à l'ENSAM sur 4 années.

Au sein de l'IMT, les étudiants intègrent la filière « Conception et management de la construction » (CMC).

Cette formation délivre un diplôme d'ingénieur de spécialité CMC en complément d'un diplôme d'état d'architecte et a pour ambition d'être une plus-value pour l'insertion professionnelle des postulants.

Tableau de suivi des étudiants admis au double diplôme

| Promotion | ETS | Nombre d'étudiants | 2019/2020 | 2020/2021 |
|-------------|-------|--------------------|------------------------|------------------------|
| PROMOTION 1 | ENSAM | 6 | S9/S10 IMT | S9/10 ENSAM |
| PROMOTION 2 | ENSAM | 5 | S7 ENSAM / S8 MOBILITÉ | S9/10 IMT |
| PROMOTION 3 | ENSAM | 6 | S7/S8 IMT | S7 ENSAM / S8 MOBILITÉ |
| PROMOTION 4 | ENSAM | 6 | – | S7/S8 IMT |
| PROMOTION 1 | IMT | 1 | S9/S10 IMT | ABANDON |
| PROMOTION 2 | IMT | 3 | S7/S8 ENSAM | S9/10 IMT |

Cette formation est également accessible aux ingénieurs diplômés par apprentissage de la filière Conception et Management de la Construction, après une remise à niveau. Après obtention de leur diplôme d'ingénieur, ils intègrent la formation en licence 3.

Tableau de suivi des étudiants de l'IMT admis au double diplôme (apprentissage)

| Promotion | Nombre d'étudiants | 2019/2020 | 2020/2021 |
|-------------|--------------------|-----------|---------------|
| PROMOTION 1 | 1 | S5/S6 | ENSA GRENOBLE |
| PROMOTION 2 | 2 | S5/S6 | ABANDON |

Les deux étudiants ingénieurs ont eu une opportunité de travail qui ne les a pas conduits à poursuivre les études en architecture.



2/2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

23 stagiaires sont inscrits en formation professionnelle continue en 2019-2020. **20 stagiaires en licence et 3 stagiaires en master 2.** La FPC en architecture, préparant au diplôme d'architecte, est ouverte aux personnes en activité justifiant d'une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace.

À la rentrée 2019, 20 stagiaires ont poursuivi leur formation en 3^e année de licence. Et sur les 3 stagiaires inscrits en master 2, 2 ont obtenu leur diplôme d'état d'architecte en juin 2020.

En 2020-2021, la formation comptait 20 inscrits en master 1 et 1 inscrit en master 2 qui a obtenu son diplôme d'état d'architecte.

2/3 LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION

L'ENSAM propose **des formations de spécialisation de niveau post-master** conduisant à un Mastère spécialisé ou un diplôme propre aux écoles d'architecture.

Ces formations sont ouvertes aux architectes ou aux personnes titulaires d'un master 2.

L'objectif de ces formations est de répondre à l'évolution des besoins de la profession aux niveaux régional, national et international.

Une mise en situation professionnelle de 4 mois et la rédaction d'un mémoire professionnel ou d'une thèse professionnelle, selon les formations, permettent aux inscrits d'approfondir leurs connaissances des thématiques abordées.

En intégrant ces formations de spécialisation, les diplômés auront acquis des compétences et développé un réseau leur permettant de se démarquer face à la concurrence.

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ARCHITECTURE ET PATRIMOINE CONTEMPORAIN

12 étudiants inscrits en 2019-2020 et 2020-2021

Le Mastère spécialisé "Architecture et patrimoine contemporain" est une formation habilitée par la Conférence des grandes écoles en février 2017 qui a ouvert à la rentrée 2017.

L'ambition de ce mastère est d'apporter une expertise aux candidats sur le patrimoine du xx^e siècle à l'échelle nationale et européenne.

Une convention avec l'Université de San Sebastian (Espagne) permet l'obtention d'un co-diplôme avec le Master Universitaire "réhabilitation, restauration et gestion intégrale du patrimoine bâti et des constructions existantes".

Formation de 16 mois à raison d'une semaine de cours par mois avec une mise en situation professionnelle

de 4 mois et la soutenance d'une thèse professionnelle.

Le programme est composé de cours, d'un voyage d'études en Europe, de visites de site afin d'étudier le patrimoine des architectures du patrimoine du xx^e siècle.

Taux de réussite : Sur un effectif de 12 inscrits en 2019-2020, 11 ont obtenu leur diplôme de Mastère de spécialisation en décembre 2020. 2 ont obtenu le double diplôme avec le master universitaire de San Sébastian.

Au titre de 2020-2021, les étudiants présenteront leur thèse professionnelle en décembre 2021.

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ARCHITECTURE, TERRITOIRES ET SANTÉ

Le mastère spécialisé "Architecture, territoires et santé" n'ayant pas trouvé son public, l'ENSAM a pris la décision de ne pas ouvrir une nouvelle promotion.

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DES PROJETS URBAINS DURABLES

10 étudiants inscrits en 2019-2020 et 11 inscrits en 2020-2021

Le Mastère spécialisé répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de management et de réalisation du projet urbain. Les atouts de cette formation sont la pluridisciplinarité et les partenariats créés notamment avec Montpellier Méditerranée Métropole et l'IMT - École des Mines d'Alès.

Cette formation a été habilitée par la Conférence des grandes écoles en mars 2018 et a ouvert en Mastère spécialisé® de niveau post-master à la rentrée 2018.

Taux de réussite : Sur un effectif de 10 inscrits en 2019-2020, 6 ont validé leur MS « Management des projets urbains durables » en décembre 2020. La promotion de 2020-2021 présentera sa thèse professionnelle en décembre 2021

FORMATION BIM BUILDING INFORMATION MODELING MODÉLISATION DES DONNÉES DU BÂTIMENT

20 étudiants inscrits en 2019-2020 et 21 en 2020-2021

La formation BIM est destinée à la fois aux professionnels et aux étudiants de master 2. Elle a pour ambition de former les professionnels à manager un projet dans un contexte de maquette numérique et à utiliser le BIM pour concevoir de façon intégrée des projets de construction et d'exploitation du bâtiment neuf ou de rénovation.

DPEA ARCHITECTURE ET SCÉNOGRAPHIE

16 étudiants inscrits en 2019-2020 et 14 en 2020-2021

Ouvert en 2019, le DPEA a pour ambition d'amener les étudiants à concevoir et réaliser des projets scénographiques. Cette formation offre également l'acquisition d'une culture générale en histoire et esthétique des arts de la scène et de l'exposition.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX EN 2020-21

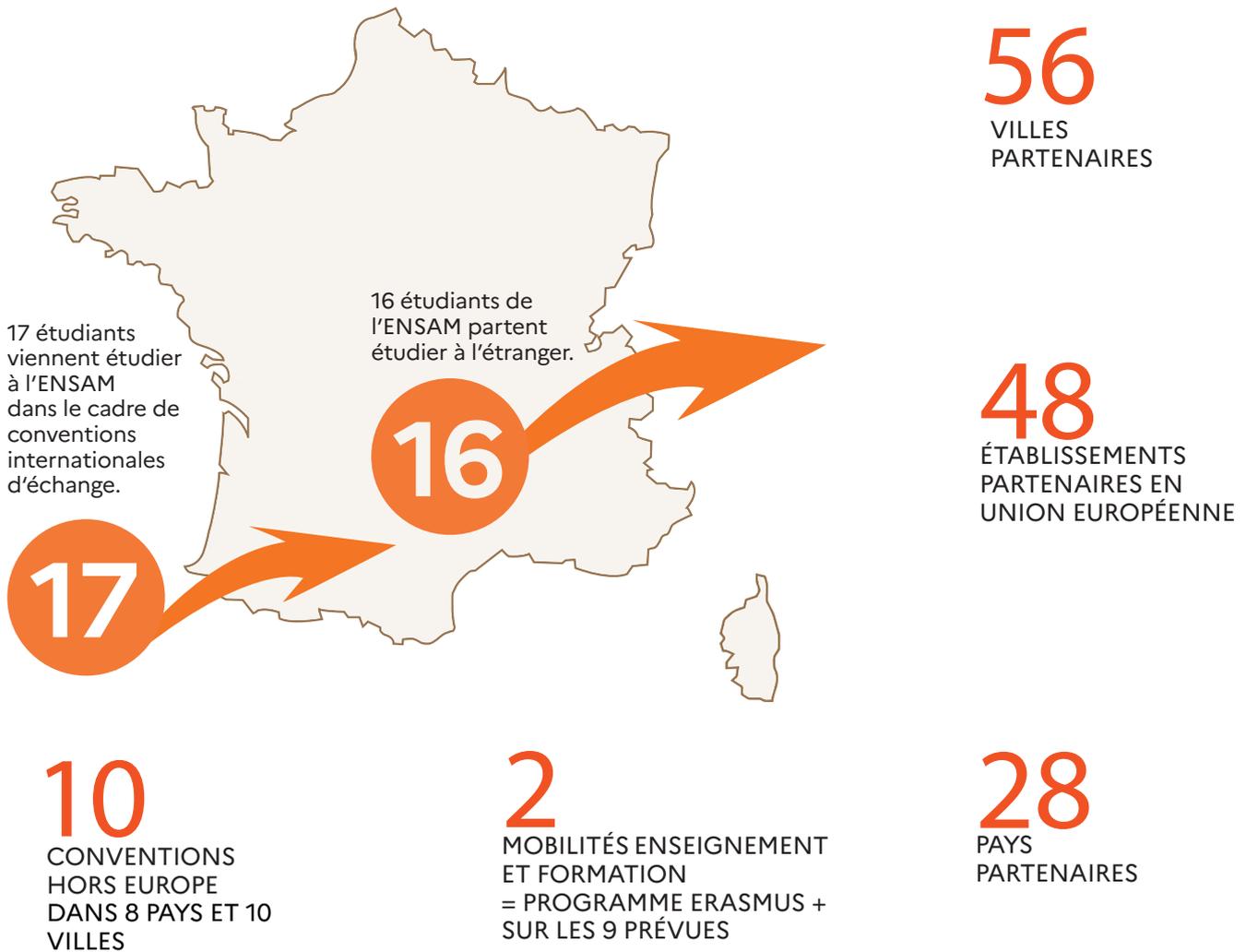


TABLE RONDE INTERNATIONALE
MER. 23.10.2019 | JEU. 24.10.2019
À L'ENSAM

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION EN TERRE CRUE

**APPROCHES HISTORIQUES,
SOCIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES**

**5^{ES} ÉCHANGES TRANSDISCIPLINAIRES
SUR LES CONSTRUCTIONS EN TERRE CRUE**

4/ LA RECHERCHE

4/1. LE LIFAM

LABORATOIRE INNOVATION FORMES ARCHITECTURES MILIEUX

[le site internet](#)

Le LIFAM (Laboratoire Innovation Formes Architectures Milieux) est l'unité de recherche de l'ENSAM reconnue par le ministère de la Culture et habilitée par l'HCERES. Ses axes de recherche transversaux sont « Espace-temps et interactions » et « Représentation, modélisation et conception ».

Il contribue à la création, à la diffusion et à la valorisation de connaissance et d'expérimentations nouvelles, ainsi qu'à la formation doctorale. Il assure le lien entre la recherche et les formations de l'établissement

DEUX AXES DE RECHERCHE

| | |
|-------|--|
| AXE 1 | " Espace-temps et interactions " |
| AXE 2 | " Représentation, modélisation et conception " |

TROIS ÉCOLES DOCTORALES DE RATTACHEMENT

| | |
|--------|--|
| ED 58 | Langues, littératures, cultures et civilisations, Université Paul Valéry Montpellier 3 |
| ED 60 | Territoires, temps, sociétés et développements, Université Paul Valéry Montpellier 3 |
| ED 166 | Information Structures Systèmes, Université de Montpellier |

BUDGET

Dotation annuelle BRAUP : **27 000 €/an**

Aide à la publication en 2019-20 (Editions de l'Espérou) : **3 000 €**

Contrat doctoral 2019-22 : **14 000 €/an BRAUP + 16 000 €/an ADEME**

+ 5 autres thèses financées (Cifre, bourse étrangère, ...)

Programme OEHM 2019-2022 : **126 000 € (31 500 €/an)**

Programme HUT 2019-2023 : **85 000€ (environ 17 000€/ an)**

Programme Popsu Métropoles 2019-2023 :

100 000 € (environ 20 000 €/an)

Programme POPSU Territoire 2019-2022 :

27 000 € (environ 6 750 €/an)

ATTENTION : Ces sommes ne sont pas mobilisées de façon homogène sur la durée du programme. Les sommes annuelles sont des estimations.

CHIFFRES

Le LIFAM regroupe 14 enseignants permanents, 16 doctorants, 16 associés.

RÉUNIONS ET SÉMINAIRES INTERNES

Assemblées Générales : 2 / an

Conseils de laboratoire : une dizaine /an

Séminaire de recherche internes du LIFAM : 5 /an

ACTIVITÉS DU LABORATOIRE

ACTIVITÉ DOCTORALE

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture, option Histoire de l'art, sous la direction de Frédérique Villemur, ENSAM laboratoire LIFAM, Université Paul Valéry Montpellier 3 (ED 58)

→ **Soutenance de thèse de Caroline Bach**, architecte, le 12 décembre 2019 : *Quand l'art contemporain s'intéresse à l'économie ; espaces de travail et formes économiques en question.*

→ **Soutenance de thèse de Matthieu Founeau**, architecte, le 3 décembre 2019 : *Esthétiques de l'utopie, l'architecture inquiétée par l'art contemporain.*

→ **Soutenance de thèse de Frédéric Saint Cricq**, architecte, le 17 janvier 2020, pour l'obtention du grade de docteur en architecture : *L'architecture en mode mineur.*

→ **Journée d'études** « Le château féodal, des usages générateurs de formes architecturales », décembre 2019 organisée par Thomas Robardet-Caffin.

→ **Journée d'études doctorales** en ligne « Du dessin au diagramme. Construire et déconstruire le dessin d'architecture », 27 novembre 2020.

SÉMINAIRES DE RECHERCHE ET COLLOQUES

→ 3^{es} rencontres du réseau ENSA-ÉCO

« Changement climatique : les architectes veulent-ils faire partie du problème ou de la solution ? », les 14-16 novembre 2019 à l'ENSA Montpellier.

Des enseignants et le laboratoire de recherche LIFAM ont participé à la création du réseau pédagogique et scientifique ENSA-ECO porté par le ministère de la Culture, fédérant les enseignements sur la transition écologique dans les écoles d'architecture.

→ **5^{es} échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue.** L'ENSAM et le LIFAM ont organisé les 23 et 24 octobre 2019 avec notamment le CNRS et l'INRAP cette table ronde internationale sur la terre crue, « Architecture et construction en terre crue - Approches historiques, sociologiques et économiques ». Comme les précédents, ces actes seront publiés aux Éditions de l'Espérou.

PROJETS DE RECHERCHE DIVERS

→ **Projet OEHM** lancé en 2018 et financé par la région Occitanie – fonds FEDER :

L'objectif du projet Optimisation Energétique de l'Habitat Méditerranéen (projet OEHM) est de concevoir des enveloppes pour les constructions méditerranéennes à base de matériaux locaux présentant une bonne isolation thermique et prenant en compte les effets inertiels couplés hydrique et thermique.

Il s'inscrit dans l'AAP Recherche et Société(s) de la région Occitanie. Les filières industrielles régionales impliquées sont celles relevant de la pierre de construction, des bétons de terre et des agro-bétons.

Les partenaires académiques sont le laboratoire LIFAM de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, le LMGC UMR-5508 unité mixte à l'Université de Montpellier et au CNRS, le pôle MSGC du C2MA d'IMT Mines Alès.

→ Le LIFAM doit concevoir des dispositions constructives adaptées au climat méditerranéen.

→ Le LMGC doit concevoir une modèle numérique multi-échelle et multi-physiques de transfert d'humidité et de chaleur permettant le dimensionnement énergétique.

→ Le pôle MSGC doit assurer la caractérisation expérimentale thermo-hydro-mécanique de matériaux locaux de type agro-bétons, bétons de terre et pierre de construction utile à la modélisation.

Les partenaires académiques du projet, outre le LIFAM, sont le laboratoire de Mécanique et Génie Civil (LMGC), UM, CNRS, le labo Structures Innovantes, Géomatériaux, Ecoconstruction (SIGECO), le labo Thermomécanique des Matériaux (ThM2), le labo Calcul scientifique et expérimentation (COMPEX) ainsi que le Centre des Matériaux (C2MA), IMT Mines Alès. Ce projet inclut également des partenaires industriels.

→ Le second programme de recherche partenarial a continué cette année, Popsu Métropoles, est un programme partenarial de recherche en urbanisme entre l'Etat et quinze métropoles.

Il a pour objet de recherche les métropoles et les systèmes métropolitains et a donné lieu à un colloque en ligne les 21 et 22 janvier 2021.

<http://www.popsu.archi.fr/popsu-metropoles/accueil>

→ Le LIFAM a prolongé son activité au sein du projet de recherche HUMAN at home, appartement intelligent (HUT), piloté par la Maison des Sciences de l'Homme SUD. HUT est une expérience scientifique inédite qui réunit treize laboratoires universitaires de recherche, des industriels et des institutionnels autour d'un objectif commun : explorer et anticiper les effets des nouvelles technologies et des objets connectés sur les comportements quotidiens et le bien-être dans l'habitat.

<http://www.hut-occitanie.eu/experience-hut/>

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES AUX ÉDITIONS DE L'ESPÉROU,

→ *La recherche architecturale - Repères, outils, analyses* de Mathias Rollot, septembre 2019

→ *Participation et innovation sociale dans la fabrique de la ville - Actes de la journée d'études doctorales du LIFAM 2017*, sous la direction de Lambert Dousson et Khedidja Mamou, novembre 2020



4/2. LA FÊTE DE LA SCIENCE

En octobre 2019, l'école a de nouveau pris part à la Fête de la Science, événement national de sensibilisation du grand public à la recherche. Ainsi, sous la coordination de Science Animation, l'Ensam a proposé un stand au Village des sciences organisé par l'Université de Montpellier où ont pu être valorisées :

- L'enseignement et la recherche autour des structures en architecture. Outre une présentation du MOOC porté par Nicolas Pauli professeur, son animation d'un atelier de manipulation « Comment tiennent les cathédrales gothiques ? » a rencontré un vrai succès auprès du public familial.
- Les travaux des tables rondes organisées sur la Terre Crue, animé par Philippe Devillers, professeur à l'ENSAM et par ses collègues chercheurs de l'Inrap et du CNRS.

Les Journées Portes Ouvertes du laboratoire de fabrication numérique la Fabrique ENSAM ont été renouvelées.

En octobre 2020, la Fête de la Sciences a été annulée à Montpellier.





5/ LA VIE ÉTUDIANTE

5/1. 8 ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

7 associations à Montpellier dont 4 aidées financièrement cette année : AS (sport), ARPAL, FOCUS (photo) et La Léopard (musique et radio), 1 association à l'école de La Réunion.

| Nom | Objectifs |
|------------------------------|---|
| ARCHIPEL | AIDE À L'EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE |
| ARPAL | PROMOTION DE L'ARCHITECTURE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON |
| AS | DIFFUSION DU SPORT |
| La K'FET | SERVICE DE RESTAURATION |
| La LÉZARD | DIFFUSION DES ARTS |
| Ministore | VENTE DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET D'OCCASION |
| FOCUS | PROMOUVOIR LA PHOTOGRAPHIE (CRÉATION, REPRÉSENTATION ET D'EXPRESSION) |
| ESKISS (ENSAM la Réunion) | ÉTABLIR UNE COHÉSION DANS LA VIE ÉTUDIANTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION |

AIDE DE L'ENSAM AUX ASSOCIATIONS : 17 500 € EN 2019-2020 ET 16 280 € EN 2020-2021.

SEMAINE D'INTÉGRATION

Organisée du 2 au 6 septembre 2019 par la responsable du bureau de la vie étudiante en collaboration avec les 7 associations et un enseignant (visites de Montpellier et de Nîmes, du Château La Coste (13). Week-end d'intégration organisé par l'ARPAL au Grau-du-Roi (30).

En 2020-2021, en raison de la pandémie, ont dû être annulés la semaine et le WE d'intégration, ainsi que la soirée du gala. Les Archipiades nationales éditions 2020 et 2021 ont été annulées

5/2. VOLET SANTÉ

VISITES MÉDICALES SUIVIES PAR LE SCMPPS

2019-2020 : 53 étudiants ont passé la visite de L1 (contre 124 en 18-19) et 17 hors L1 ; pour une aide financière ENSAM de 2 340 €.

2020-2021 : 95 étudiants ont passé la visite de L1 et 10 hors L1 ; pour une aide financière ENSAM de 3 420 €.

BILAN DE LA PSYCHOLOGUE

2019-2020 : 147 actes facturés (contre 120 en 2018-19) pour 54 étudiants reçus (45 en 2018-19)

2020-2021 : 199 actes facturés pour 63 étudiants reçus, somme allouée à cette action 11 000 €.

« Cette période de crise sanitaire a été un moment éprouvant pour nombre d'étudiants de l'école. La plus grande majorité des demandes étaient en raison de manifestations d'angoisse sous forme d'attaques de panique, de troubles du sommeil et de perte de motivation. Il est indéniable que cette année marquée par le sceau de l'épidémie aura été une année inédite et singulière. Elle l'a été pour chacun d'entre nous et d'autant pour des étudiants souvent loin de chez eux, enfermés dans leurs logements essayant de faire face à l'angoisse tout en maintenant un investissement pour leurs études. Terminer ses études n'est jamais un moment anodin, tant il met chacun face à lui-même à travers le projet de fin d'études (autonomie) et aussi face à l'enjeu de ce que c'est que grandir. Pas aisé d'aborder tout ce mouvement dans un contexte aussi déstabilisant qu'une pareille crise sanitaire. Accompagner les étudiants en fin d'études, revient à soutenir une crise dans une crise avec les vacillements que cela peut entraîner. L'enjeu à la rentrée 2020-2021 serait de pouvoir accueillir physiquement les étudiants et les accompagner dans cette « reprise ». Le maintien et la poursuite de la consultation paraissait prendre tout son sens pour permettre aux étudiants de traverser cette période en évitant les ruptures qu'elles soient sociales ou psychiques. »

BILAN DES DONNS DU SANG

71 dons en 2019-2020 et 48 en 2020-2021 car une seule collecte a pu être accueillie chaque année, au lieu des 3 habituelles.

5/3. AIDES DIRECTES AUX ÉTUDIANTS

EN 2019-2020

257 ÉTUDIANTS BOURSIERS

du CROUS sans La Réunion, montant perçu par mois par échelon
→ en diminution

1 BOURSE
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

3 615€ AIDE SOCIALE BUDGET

ENSAM

49 DOSSIERS RETENUS

Aide prélevée sur le budget général de l'ENSAM pour les voyages, le matériel pédagogique
→ en augmentation depuis l'an dernier.

AIDE D'URGENCE

Aide prélevée sur le budget général de ENSAM pour les étudiants en très grande difficulté ponctuellement :

1 dossier aidé à 130 €.

→ stable depuis l'an dernier.

FOND NATIONAL AIDE D'URGENCE (FNAU)

Aide ministérielle : 3 218€ pour 1 dossier retenu

EN 2020-2021

272 ÉTUDIANTS BOURSIERS

du CROUS sans La Réunion, montant perçu par mois par échelon

→ en augmentation

1 BOURSE
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

1 270€ AIDE SOCIALE BUDGET

ENSAM

10 DOSSIERS RETENUS

Aide prélevée sur le budget général de l'ENSAM pour les voyages, le matériel pédagogique
→ en baisse

AIDE D'URGENCE

Aide prélevée sur le budget général de ENSAM pour les étudiants en très grande difficulté ponctuellement :

2 dossier aidé à 630 €.

→ stable depuis l'an dernier.

FOND NATIONAL AIDE D'URGENCE (FNAU)

Aide ministérielle : 3 442€ pour 1 dossier retenu

AIDES AUX ÉTUDIANTS VIA LE CROUS

18 demandes d'aides financières pour 4 389€.

5/6. VOLET CULTUREL

En partenariat avec l'Opéra Orchestre National de Montpellier (OONM), l'ENSAM a reconduit pour 2019/2020 sa convention, permettant à 102 étudiants de s'inscrire à trois parcours financés par l'ENSAM pour au tarif de 7€/étudiant, et 34 étudiants de L1 bénéficient d'une visite privée des coulisses de l'opéra Comédie. Suite au confinement seules deux soirées ont eu lieu. La convention avec l'Opéra Orchestre National de Montpellier n'a pas pu être reconduite.

En juillet 2021, l'ENSAM a participé, via une convention avec Bellastock, au festival d'architecture « Cité Vivant » à Evry-Courcouconnes à hauteur de 350 € pour l'inscription au workshop de 5 étudiants.

5/7. BUDGET CONSACRÉ À LA VIE ÉTUDIANTE

| OBJET | 2019-2020 | 2020-2021 | |
|---|--|--|--|
| Aide directe à l'étudiant / Aide indirecte à l'étudiant | 27 900 € | 28 100 € | dont 10 000 € pour le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) chaque année |
| Vie Étudiante | 38 100 € | 41 100€ | dont 13 200 € puis 16 200 € médecine préventive + psychologue |
| Évènement (semaine d'intégration) | 3 000 € | | |
| TOTAL | Prévisionnel 69 000 € (réalisé 35 890 €) | Prévisionnel 72 200 € (réalisé 16 383 €) | Rappel du prévisionnel 2018-19 = 61 330€ |
| Fournitures pour les studios d'architecture, les arts plastiques et les HLM | 25 000 € | 25 000 € | |

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

| OBJET | 2019-2020 | 2020-2021 |
|---|---|---|
| Volet « destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». | Pour 920 étudiants ayant reçu un quitus CVEC, le Crous a reversé à l'ENSAM un total de 30 947 € que l'ENSAM a consommé à 99% dans les dépenses présentées ci-dessus. | Pour 720 étudiants ayant reçu un quitus CVEC, le Crous a reversé à l'ENSAM un total de 27 800 € que l'ENSAM a consommé à 59% dans les dépenses présentées ci-dessus. |

5/8. CONCOURS ÉTUDIANTS ORGANISÉS PAR L'ENSAM

L'ENSAM propose chaque année des concours organisés avec des partenaires afin de montrer le savoir-faire des étudiants et de permettre à ces derniers d'être confrontés au regard et questions des professionnels.

Deux concours ont été proposés en **2019-2020**

SOS ARCHI

Un concours ouvert à toutes les années du cursus en partenariat avec la Maison de l'architecture, sur la conception d'un module mobile permettant de montrer l'apport du travail des architectes et de recevoir des consultations. SOS archi se donne pour ambition d'amener l'architecture au plus près du public.

Une dizaine d'équipes a rivalisé d'ingéniosité pour faire des propositions surprenantes et esthétiques.



CONSTRUIRE EN OCCITANIE AVEC 3° DE PLUS

Un concours destiné aux S6 et la thématique du logement collectif du futur, en partenariat avec la SERM et l'AMO, « Construire en Occitanie avec 3° de plus ».

→ [Dossier](#)



Deux concours ont été proposés en **2020-2021**

L'UP CYCLING POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

Un concours ouvert à toutes les années du cursus en partenariat avec la Métropole de Montpellier sur l'Up Cycling.

Cinq équipes ont planché sur la création et l'innovation de nouveaux matériaux et nouveaux usages en réutilisant les déchets, afin de révéler au mieux les ressources existantes locales, réutiliser, réemployer et détourner des usages...



HABITER LE LITTORAL DE DEMAIN

Un concours ouvert à tous les étudiants du semestre 6 sur la thématique du logement collectif à horizon 2050 sur le littoral.

Ce concours est issu d'un partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault, le CAUE34, la DDTM et la Ville de Frontignan ; il vise à sensibiliser les futurs architectes à la manière de concevoir leur métier, à la projection sur les années à venir avec les enjeux de changement climatique et l'impact des constructions.



VIE ÉTUDIANTE
RAPPORT **2019-20**



VIE ÉTUDIANTE
RAPPORT **2020-21**



6/ DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

6/1. UNE PROGRAMMATION CULTURELLE OUVERTE À TOUS

La programmation culturelle proposée par l'ENSAM offre aux étudiants la possibilité de s'ouvrir à des connaissances et expériences bénéfiques à leur formation et d'échanger avec des professionnels. Elle s'inscrit dans les thématiques fortes de l'école et les partenariats en cours.

Par ailleurs, elle participe de la valorisation des productions de l'école et des travaux des étudiants. Cette programmation se déroule également hors les murs affirmant l'implantation régionale de l'ENSAM et portant la mission de sensibilisation à l'architecture auprès du plus grand nombre au plus près de tous les publics.

Avant mars 2020 et la crise sanitaire, l'ENSAM a eu la chance d'accueillir à l'automne 2019 une exposition proposée par le Frac Centre, spécialisé en architecture, nommée « Limites à l'infini ». Organisée autour d'un ensemble de dessins d'architectes et d'artistes de la collection présentés sous forme de fac-similés aux formats originaux ou agrandis en dialogue avec des vidéos, l'exposition a réuni des projets-phares d'architectes et d'artistes de la scène internationale contemporaine (Yona Friedman, Archigram, Charles Simonds, le projet manifeste No-Stop-City d'Archizoom et celui de Dogma). Le discours transversal a permis de revenir sur soixante-dix années d'expérimentations architecturales en confrontant différentes approches et différents points de vue.

En février 2020, une belle exposition sur l'œuvre architecturale de Maurice Sauzet a été présentée, en partenariat avec le CAUE du Var, dans une scénographie arborée organisée par l'ENSAM. Maurice Sauzet est lui-même venu présenter son parcours lors d'une table-ronde.

RÉTROSPECTIVE
DES ÉVÉNEMENTS
2019-20



RÉTROSPECTIVE
DES ÉVÉNEMENTS
2020-21



En outre, l'ENSAM a proposé une exposition originale permettant à l'UIA, venue en octobre 2019 expertiser l'école, d'analyser des projets d'étudiants et de découvrir les panneaux sur ses 50 ans d'existence.

4 expositions présentant les rendus de travaux étudiants ont été organisées dans et hors les murs ainsi que 5 conférences. Puis les expositions ont été rendues impossibles par la crise sanitaire. L'ENSAM a fait son possible pour proposer aux étudiants des visioconférences et des expositions dans les temps où les étudiants étaient de retour.

Parmi les expositions organisées pendant cette période, la majorité a permis de valoriser les travaux pédagogiques menés au sein des studios ou des workshops d'architecture de l'école : on peut citer les chaises expérimentales à base de matériaux de récupération en arts plastiques ou les travaux de la formation continue diplômante en partenariat avec la Ségard sur Pont-Saint-Esprit.

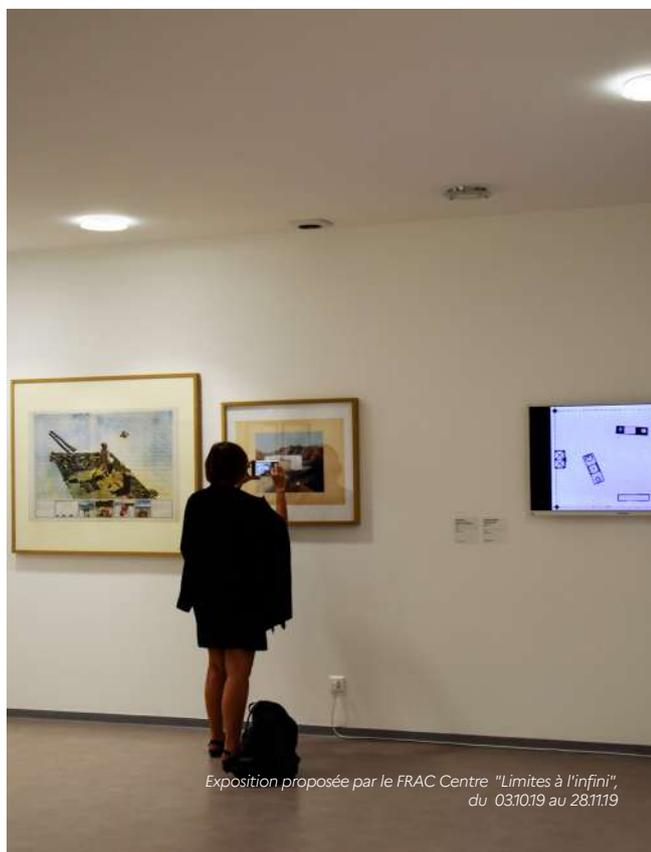
En 2020-2021, une exposition sur l'architecture bois en Corse, proposée par le CAUE Corse du Sud, avait ouvert l'année universitaire avant la fermeture forcée en novembre 2020.

En cette période si déstabilisante pour les étudiants, a été présentée en février 2021 le rendu du studio de S4 de S.Zakarian proposant dessins et textes présentant leur lieu de confinement. Une carte blanche a également permis à un étudiant d'exposer en mai-juin 2021 ses photographies, imprimées avec l'association Focus, montrant de façon touchante ses camarades subissant le confinement.

Deux conférences passionnantes ont pu être organisées en visioconférence : Adrien Gardère, scénographe renommé à l'occasion de l'ouverture du musée Narbo'Via, puis André Kempe de l'agence KEMPE THILL à Rotterdam.



Exposition "Maurice Sauzet ouvrir les sens" à l'ENSAM du 27.01.2020 au 24.02.2020



Exposition proposée par le FRAC Centre "Limites à l'infini", du 03.10.19 au 28.11.19

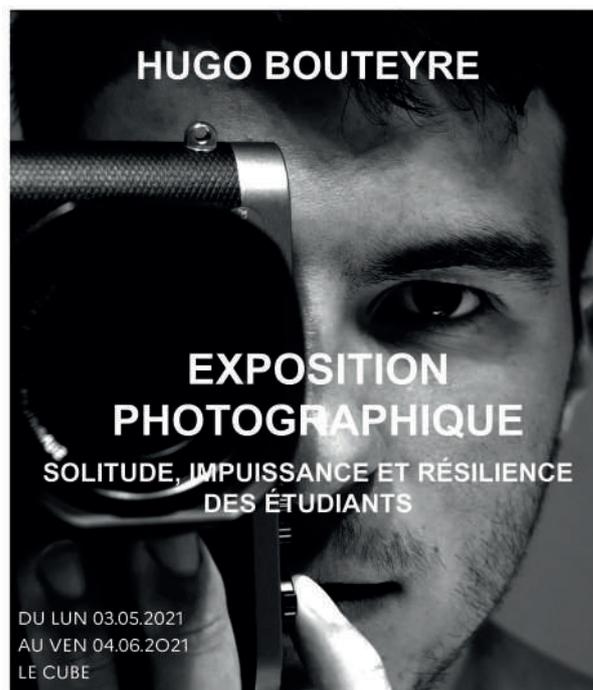
DES EXPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE

À l'occasion des partenariats noués par l'ENSAM avec des collectivités, des associations, des parcs nationaux, des enseignants proposent comme cadre pédagogique à leurs étudiants, ces lieux sur le territoire de la région.

Les propositions architecturales et urbanistiques réalisées font l'objet d'une exposition ouverte à la population et d'un débat public auquel les étudiants participent.

En 2020, l'exposition de travaux étudiants de S3 sur les dents creuses, a eu une grande visibilité publique, puisqu'après avoir été montrée au sein de l'ENSAM, elle a été mise à l'honneur pendant les Journées nationales de l'architecture 2020, à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon.

De même en décembre 2020, le travail mené sur la commune de Portes a fait l'objet d'une restitution publique et d'une exposition. Le maire et les habitants étaient présents et fortement intéressés par les propositions d'intervention pour améliorer le vivre ensemble et les espaces construits.



D'AUTRES SONT ISSUES DE PARTENARIATS CULTURELS

comme l'opération Cœur de Ville en lumière à Montpellier. L'ENSAM est associée à cette manifestation qui organise des projections sur les façades emblématiques de la ville. C'est ainsi que des étudiants travaillent à une scénographie et se forment sur les outils permettant d'animer une façade. En 2019, c'est un des pans du couvent de l'Agora, abritant le CCN et le Festival Montpellier Danse, qui est leur terrain de jeu.

6/2. RÉSIDENCE D'ARTISTE

avec le soutien de la DRAC Occitanie

L'ENSAM est une des rares écoles à accueillir sur une durée de trois à quatre ans, des artistes en résidence.

La résidence de la chorégraphe et danseuse, **Elsa Decaudin/PulX** a pris fin en décembre 2019 avec la projection de son film « Impétieuse m » et la représentation avec un groupe amateur « 12 876 pulsations ». Elle a également proposé un projet riche autour de l'artiste peintre Colette Richarme.

Ce « projet Richarme » a été travaillé avec deux enseignants en arts plastiques, et en partenariat avec l'Association Colette Richarme et le musée Fabre. Une exposition dans le Cube, d'œuvres originales sélectionnées par Elsa Decaudin et une conférence sur cette artiste montpelliéraine ont marqué le début de ce projet.

Les étudiants accompagnés par Elsa Decaudin ont ensuite pu expérimenter danse et dessin dans des espaces professionnels, au théâtre de la Vignette, au Trioletto, et au Domaine d'O.

Après une conférence donnée par la conservatrice spécialiste du xx^e siècle, la représentation de ces travaux a eu lieu dans le hall même de l'ENSAM.



Soirée fin de résidence d'Elsa Decaudin
18.12.2019

RÉSIDENCE
D'ARTISTE



En 2020-2021, la nouvelle résidence chorégraphique a pu réellement commencer en septembre 2020. L'ENSAM a la chance d'accueillir pour quatre ans la chorégraphe **Germana Civera et sa compagnie Inesperada** <https://www.inesperada.fr/>.

Cette artiste, qui a été présentée dans des lieux aussi divers que la Fondation Cartier, le Centre National de la Danse, le Crac de Sète, le festival Montpellier danse ou le théâtre national de Catalogne, veut communiquer son enthousiasme et son envie de travailler avec toutes les communautés de l'ENSAM. Si elle a esquissé un projet, sur « le paysage humain », et souhaite mettre en place un « observatoire de pratiques et d'observations artistiques contemporaines », elle se veut à l'écoute des attentes et des propositions.

Elle a pu présenter à la rentrée la performance « Figures » ainsi qu'une exposition connexe de photos dès septembre 2020, puis le *Work in progress* du spectacle « Versus Humans » en octobre 2020 qui a également donné lieu à une restitution filmée.

Germana Civera a animé « Body Work » atelier de pratique corporelle de septembre 20 à février 2021 avec les personnels et étudiants de l'école. Elle propose également l'atelier Corps en mouvements depuis 2018 à l'université Paul Valéry grâce auquel elle crée un pont entre l'ENSAM, l'Université et son théâtre La Vignette/ CCU.

Elle a surtout su, malgré les conditions sanitaires construire des liens avec la pédagogie, notamment avec des studios d'architecture et des ateliers d'arts plastiques. Un séminaire de recherche sur le sujet de l'atelier a été également coproduit entre Germana Civera et le laboratoire RIRRA21 de l'Université Paul-Valéry de Montpellier en mars 2021.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Ministère
de l'Éducation
Nationale
et de l'Enseignement
Supérieur

ENSAM
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion



6/3. LES EDITIONS DE L'ESPÉROU

Elles constituent une spécificité de l'établissement. Créées en 1995 avec pour objectif premier la diffusion de travaux de recherche des enseignants et étudiants de l'ENSAM, elles sont aujourd'hui devenues un outil de valorisation de la culture architecturale et urbaine. Ouvertes aux problématiques sociétales, les éditions de l'Espérou participent à la sensibilisation à l'architecture d'un large public.

Les éditions assurent désormais elles-mêmes leur propre diffusion-distribution, ainsi pour une meilleure accessibilité des ouvrages publiés : en collaboration avec Livre et Lecture Occitanie, les éditions sont présentes lors du salon du livre de Montpellier « La Comédie du livre » ; elles mettent en dépôt leurs ouvrages dans de nombreux sites, comme les librairies et sites culturels, et elles organisent également avec des librairies et centres culturels des débats-conférences où les auteurs sont invités à présenter et à dédicacer leur ouvrage. Les ouvrages sont désormais référencés sur des sites professionnels du livre, tels que Electre, Dilicom et Decitre.

OUVRAGES COMMERCIALISÉS PENDANT 2 ANS

→ *La recherche architecturale - Repères, outils, analyses* de Mathias Rollot

→ *Projet de fin d'études 2018 | 2019 ENSA Montpellier*

→ *Projet de fin d'études 2019 | 2020 ENSA Montpellier*

Ces ouvrages mettent en relief les qualités des projets de fin d'études (PFE) de l'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier. Les PFE sont en effet indispensables pour l'obtention du diplôme d'architecte d'état (DEA). Ils résultent d'un travail encadré, où chaque étudiant conclut ainsi sa formation par une réflexion et un projet sur un sujet selon le domaine d'études choisi.

→ *Annuel 18 | 19*, sous la direction de Cédric Torne

→ *Participation et innovation sociale dans la fabrique de la ville - Actes de la journée d'études doctorales du LIFAM 2017*, sous la direction de Lambert Dousson et Khedidja Mamou

OUVRAGES – ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES PENDANT 2 ANS (DIFFUSION GRATUITE)

→ *Nouvelles formes urbaines en Cévennes - Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Privat-des-Vieux* sous la direction de Laurent Duport, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne

→ *Habiter le grand paysage - Cuxac-d'Aude, Peyriac-de-Mer, Sigean* sous la direction de Jérôme Lafond, en partenariat avec le Grand Narbonne, le CAUE de l'Aude et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

→ *Connexions inattendues – Conexiones inesperadas* sous la direction de Laurent Duport, dans le cadre du Master spécialisé Architecture et Patrimoine Contemporain

→ *DPEA Architecture Scénographie - Livret de présentation 2018-2019*, sous la direction d'Henri

Rouvière, en partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon, dans le cadre du DPEA scénographie

→ *Soignez vos dents creuses ! Maison familiale en milieu urbain contraint*, sous la direction d'Axelle Bourdeau dans le cadre du studio S3 « Habiter le territoire », licence 2^e année

→ *Habiter un paysage urbain - Quartiers Ovalie et les Grisettes*, sous la direction d'Annabelle Iszatt en partenariat avec la société Bouygues Immobilier Languedoc-Roussillon, dans le cadre du domaine d'études « Habiter »

→ *Réinvestissement d'une friche - « Champ de tir » Pont-Saint-Esprit*, sous la direction de Frédéric Devaux, en partenariat avec la Ségard dans le cadre de la Formation continue professionnelle

CONFÉRENCES-DÉBATS-DÉDICACES

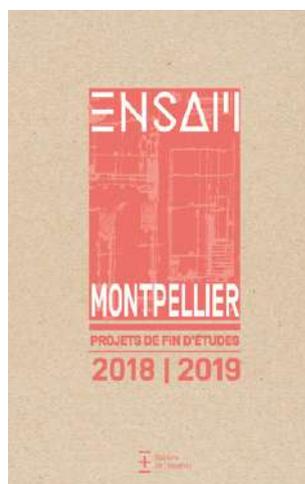
→ 15 novembre 2019 à la galerie du Frac Occitanie : présentation de la collection « Friction » et conférence de Pablo Garcia et Abdelkader Benchamma pour la parution de leur ouvrage respectif *MD 10 - tribute to Ben* et *Après l'événement*, dans le cadre du WE FRAC.

→ 23 janvier 2020 à la Gazette Café : conférence de Marion Geddes et Jean Paul Andrieu pour la parution de leur ouvrage *Patrick Geddes et le Collège des Écossais. La colline et le monde*.

PUBLICATION / PARTENARIAT

→ *Rougiers. Habiter avec la forêt - Dans le parc naturel régional de la Sainte-Baume*, sous la direction de Florence Sorano, en partenariat avec l'Ensa de Marseille et le CAUE du Var.

<https://esperou.montpellier.archi.fr/>



Conférence Patrick Geddes
23.01.2020 | Gazette Café

6/4. SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE

PROGRAMME ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ACCÈS AUX ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Depuis 2009, des élèves de terminale de milieux modestes sont accompagnés vers des études en architecture grâce au programme mis en place par la Fondation Culture&Diversité, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et 15 Ecoles Nationales Supérieures.

Une trentaine d'élèves de terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe ensuite au stage Égalité des Chances organisé au sein d'une école d'architecture afin de se préparer aux procédures d'admission. Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois entrés en ENSA, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

Le programme mis en place dans les ENSA(P) de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marne-La-Vallée, Montpellier, Normandie, Paris Val-de-Seine et Strasbourg, est constitué de trois étapes :

- Information et sensibilisation des élèves aux études d'architecture et à leurs débouchés professionnels
- Préparation théorique et pratique aux procédures d'orientation et d'admission en ENSA : le stage égalité des chances
- Accompagnement pédagogique, logistique, financier et aide à l'insertion professionnelle des élèves, notamment ceux qui ont intégré une ENSA.

Le stage égalité des chances joue dans la mise en confiance des lycéens et dans la valorisation de leurs atouts au cours de la phase d'admission dans les ENSA.

Ainsi, à l'issue des épreuves de 2019-2020, sur les 30 élèves participant au stage égalité des chances à l'ENSA de Marne la Vallée, sur les 24 élèves admis en ENSA, 23 ont choisi d'entrer en ENSA. En 2020-2021, le stage égalité des chances a eu lieu en distanciel à l'ENSA de Strasbourg. Sur les 20 élèves sélectionnés, 11 élèves ont été admis en ENSA et 8 d'entre eux ont choisi d'entrer en ENSA.

À la rentrée 2020, un élève issu de ce programme a été admis à l'ENSA de Montpellier en première année de licence.

VISITES DE L'ENSAM ET DE SES ÉQUIPEMENTS

Lors des Journées Portes Ouvertes, des groupes d'étudiants font visiter les locaux, les amphithéâtres, les ateliers maquette, d'impression et de fabrication numérique.

En 2020 nous avons organisé des JPO en présentiel avec des expositions, de présentations des ateliers, des conférences, des visites et des rencontres...

En 2021, afin que les futurs entrants puissent découvrir notre école, nous avons dû organiser des JPO virtuelles avec une visite virtuelle organisée et filmée par l'association étudiante FOCUS, des stands virtuels en connexion zoom et un site d'information dédié : www.ensamjpo.fr

L'ENSAM participe également à des manifestations grand public à destination des jeunes comme la Fête de la science et organise des visites de son laboratoire de fabrication numérique durant cet événement.



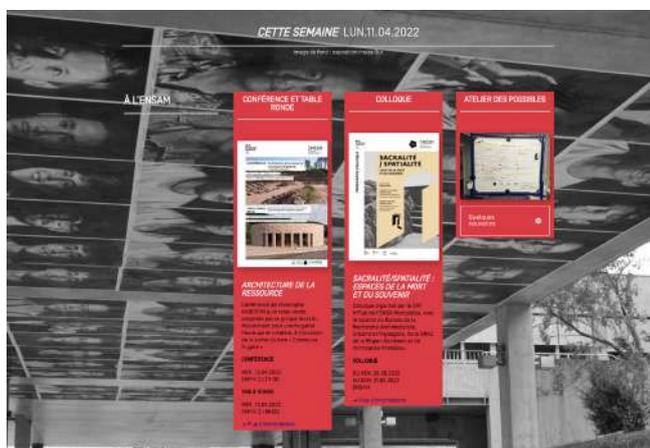
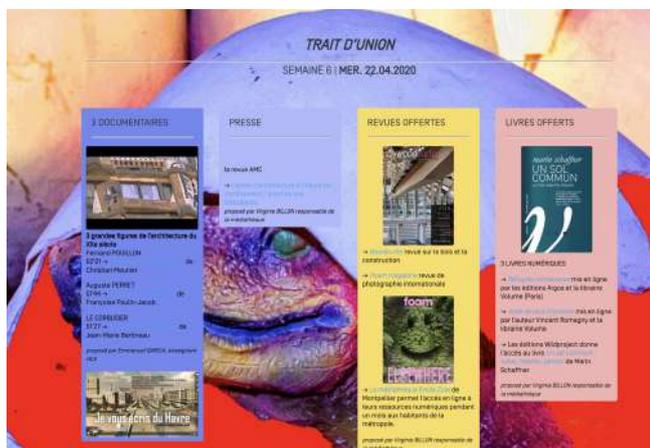
Journée Portes Ouvertes
29.02.2020

6/5. ACTIONS DE COMMUNICATION

BLOG "TRAIT D'UNION"

Durant toute la durée du confinement nous avons animé un blog « Trait d'union » qui sollicitait les enseignants, les administratifs et les étudiants afin de nourrir le lien et renforcer le sentiment d'appartenance à l'école.

Et nous avons gardé ce format de blog pour en faire notre lettre d'information hebdomadaire, avec le lundi celle des étudiants et le mercredi celle des administratifs et enseignants.



Dans l'ordre : blog trait d'union, lettre d'informations hebdomadaire

OUTILS DE COMMUNICATION

Nous avons validé un nouveau sac en toile, de nouveaux T-shirts, une clé USB et une gourde.





8/ LES SERVICES RESSOURCES

Les services ressources à disposition des étudiants et des intervenants sont un atout important de l'ENSAM. Leurs responsables ont su adapter leur activité à la situation sanitaire, au service des étudiants et de la collectivité.

8/1. LA MÉDIATHÈQUE

CHIFFRES

- 410 m²
- 36 115 documents dont 30 000 ouvrages, 130 abonnements de revue en cours, 712 DVD, 3548 travaux d'étudiants (1484 PFE, 1761 TPFE, 303 mémoires), 792 PFE numérisés, 3136 documents cartographiques, 400 échantillons de matériaux, des abonnements à des bases de données spécialisées, des ressources numériques
- 1 matériauthèque physique et connectée
- un catalogue de recherche en ligne sur le portail documentaire ArchiRès
- 39 heures d'ouverture du lundi au vendredi (pendant le confinement : 25h du mardi au jeudi)
- budget de 36 500 euros

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019-2020

- Mars 2020 : contexte de la situation sanitaire liée au Covid 19 : fermeture de la médiathèque au public : dispositif mis en place afin de maintenir un service aux usagers à distance (notre mission principale) et continuer l'activité quotidienne à distance avec nos outils informatiques partagés et accessibles sur internet
 - Développement d'une veille sur les ressources en ligne mises à disposition par les éditeurs
 - Rattrapage sur le traitement de certains fonds comme les cartes topographiques, les mémoires post-diplômes et leur numérisation
 - Mise en place d'un « drive » ou « clique et collecte » : système de préparation et de retraits de prêts de documents sur réservation

MÉDIATHÈQUE



- Accueil d'une exposition de la restitution du workshop « Architecture et typographie »
- Mise en conformité du catalogue Koha en vue d'une future migration des données
- Renforcement des échanges avec l'école d'architecture de La Réunion sur le sujet de la collecte de leurs PFE et leur signalement dans la base ArchiRès

Réseau ArchiRès :

- Projet de renouvellement du marché de renouvellement et de modernisation des systèmes informatiques documentaires d'ArchiRès (SIGB, Portail documentaire, SGDE) : élaboration du cahier des charges à partir du travail d'analyse des besoins et de synthèses des équipes des bibliothèques d'ENSA qui s'est poursuivi pendant cette période par des participations à des groupes de travail en visio, en tant que membre du groupe portail du réseau
- création d'un pearltrees ArchiRès : signalement thématiques de ressources choisies
- Enrichissement du fonds documentaire : 500 ouvrages, 30 DVD, 135 PFE/41 mémoires, 126 travaux d'étudiants numérisés, 300 cartes
- Statistiques de prêt : 591 lecteurs, 4928 prêts, environ 55 prêts sur place (mémoires HMO, TPFE, dossiers de presse, ouvrages exclus du prêt), 63 prêts entre bibliothèques (reçus ou envoyés), 17 scans.
- 10 numéros parus de la lettre d'info A++ (n°79 au n°89)

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020-21

- Réouverture partielle de la médiathèque : réaménagement des salles dans le respect du protocole sanitaire spécifique aux bibliothèques avec

jauge limitée et accueil du public sur réservation. Mise en place d'une quarantaine des documents empruntés

→ Création d'une revue de presse en ligne sur l'intranet de l'ENSAM

→ Dématérialisation des PFE : collecte, traitement et numérisation pour la consultation dans le catalogue de la médiathèque

→ Rédaction et mise en forme d'un guide de bonnes pratiques sur la réalisation d'un PFE en format numérique de qualité

→ Mise en place de programmes de films documentaires du CNC consultable en ligne avec la contribution des enseignants

Réseau ArchiRès :

→ Plan de réunion des groupes de travail commun sur le projet de SID ArchiRès

→ Projet du renouvellement du SID ArchiRès : choix du prestataire effectué. Planification de réunions communes en visio et partagé pour déterminer la mise en œuvre des contenus et la présentation du futur portail documentaire ArchiRès sous un développement Bokeh

Enrichissement du fonds documentaire : 374 ouvrages, 25 DVD, 116 PFE/6 mémoires, 303 mémoires HMONP (2014-2019), 60 mémoires post-diplômes (Mastères spécialisés, DPEA), 119 travaux d'étudiants numérisés, 284 cartes

Statistiques de prêt : 513 lecteurs, 3852 prêts, des prêts sur place (mémoires HMO, TPFE, dossiers de presse, ouvrages exclus du prêt), 82 prêts entre bibliothèques (reçus ou envoyés) et 74 scans.

10 numéros parus de la lettre d'info A++ (n°90 n°99)



Installation du workshop "Architecture et typographie" à la médiathèque Janvier 2020

8/2. ATELIER MAQUETTE (ATM)

Véritable halle d'expérimentation, l'atelier maquette est un espace de 300 m² dédié à la création : lieu innovant destiné à l'expérimentation et à la mise en œuvre de la matière dans un but pédagogique et de recherche, son fonctionnement est assuré par un responsable assisté de 10 moniteurs. Ces derniers, sélectionnés parmi les étudiants de l'école et formés à la sécurité et aux outils, participent à des projets collectifs de création comme le réaménagement de la K'Fet lancé en 2020.

L'ATM propose un espace fondé sur la liberté de fréquentation mais étroitement lié aux pratiques pédagogiques. Il offre à l'étudiant un lieu d'expérimentation grâce à de l'outillage, de l'électroportatif, un pôle menuiserie, un pôle soudure et un pôle numérique.

LES OBJECTIFS DE L'ATM

→ Apporter une assistance matérielle et technique pour la réalisation des divers projets d'étudiants

→ Être un lieu d'accueil pour certains enseignements

→ Faire prendre conscience du caractère durable des matériaux par la pratique du recyclage.

L'inspection santé et sécurité au travail avait révélé en 2018-2019 un besoin important de mise en conformité de l'Atelier Maquette. La priorité sur l'année 2019-2020 s'est justement portée sur **l'amélioration des conditions de sécurité et d'hygiène des usagers**. Suite à un important travail interne ces deux années, l'ATM se voit équipé d'un système d'aspiration des poussières et fumées performant (Aspiration des poussières et copeaux de bois et Aspiration des fumées de soudure et des MDN). Un budget exceptionnel de près de 100 000 € a été débloqué pour cette installation finalisée en 2020-2021. On peut également citer l'installation d'un kit de déplacement pour les machines lourdes, le réagencement de l'espace métal, l'achat d'un rideau soudure. La mise en conformité des circuits électriques et circuits d'arrêt d'urgence a été achevée ainsi que la mise aux normes des perceuses à colonne avec bouton d'arrêt d'urgence.

LE BUDGET

En 2019-2020, la partie investissement diminue de 2 000€ au profit du budget fonctionnement et maintenance. Pour l'année civile 2021, le budget total de l'Atelier Maquette reste inchangé à 14 000€. Cependant, la répartition a évolué : la partie investissement augmente de 4 000€ au détriment du budget fonctionnement et maintenance qui a enregistré beaucoup de dépenses en raison du confinement du mois de novembre et décembre. L'ATM a pu investir dans la Shaper Origin© ou CNC portative. Si les achats de 2020 étaient orientés sur la sécurité et le confort, l'année 2021 est davantage axée sur le confort et l'ergonomie de l'ATM.

ACTIVITÉS

En octobre 2019, le 3^e séminaire de Rencontres ENSAteliers a été organisé par La Fabrique ENSAM et l'ATM. Moment d'échange entre les Ateliers Maquettes des différentes ENSA afin d'améliorer les fonctionnements, échanger sur les conditions de travail et d'accueil des étudiants, il a permis notamment d'aborder les enjeux de santé/sécurité et de recyclage/réemploi.

L'ATM a participé à la scénographie de l'exposition Maurice Sauzet à l'école en janvier-février 2020 avec le CAUE du Var.

L'ATM a profité de la fermeture forcée de l'école pendant 2 périodes de 2020 pour :

→ designer, concevoir et construire des rangements/ supports à outils

→ contribuer à la mise à jour de la signalétique de l'ENSAM.

→ produire des matériels de protection Covid19 (voir Focus chapitre 8.3. La Fabrique)

Bien que les années 2019-2020 et 2020-2021 furent perturbées par le contexte sanitaire particulier, on peut constater que la demande sur les machines à découpes numériques laser est toujours très forte. L'objectif est que la découpeuse laser soit perçue par les étudiants comme un « outil » pertinent pour certains usages, et non comme une « solution » à la confection de toutes leurs maquettes.

UN CADRE POUR LES ENSEIGNANTS

L'Atelier Maquette est un outil pédagogique évident pour les enseignants en Arts plastiques et pour les expérimentations (matériaux bois notamment) et ponctuellement pour les workshops Hors les murs (6 en 2020-2021 de natures très variées). En revanche l'ATM est délaissé par les enseignants de studio.

En 2021, 2 équipes parmi les 16 lauréates du concours national « le Festival des Cabanes » ont créé leur projet à l'ATM.

L'ATM a porté la proposition pédagogique « Projet K'Fet » à partir de 2020 d'un réaménagement de cet espace de convivialité qui s'était dégradé. Dans la même dynamique des projets précédents, mais à plus grande échelle, il s'agit ici de pratiquer une mission architecturale complète. Du relevé à l'analyse, de la conception à la livraison : c'est un projet fédérateur qui tient à valoriser les ressources matérielles et humaines de l'école et dans l'école. Il s'agit également d'un prétexte pour proposer aux étudiants volontaires de découvrir une variété de techniques de constructions et d'utiliser la multitude d'outils présents à l'ATM. Subvention Crous. Chantier finalisé fin 2021.

ATM 2019-2020



ATM 2020-20 21



ATM

8/3. LA FABRIQUE

La Fabrique ENSAM est un atelier de fabrication où l'on peut utiliser des machines à commande numérique permettant de travailler sur divers matériaux. Cet atelier a pour objectif de voir se développer l'usage des outils numériques et des innovations issues, aussi bien de particuliers que d'entreprises, associations ou organismes. Espace ouvert à un public extérieur, c'est un lieu de fabrication numérique, de réflexion et de travail collaboratif.

Machines disponibles : scanner 3D, imprimantes 3D, plotter de découpe, thermoplieuse, découpe laser

Une plateforme dédiée "FabManager" permet d'assurer la gestion spécifique de La Fabrique ENSAM et l'affichage d'une galerie de réalisations.

La rédaction et la publication réseaux sociaux (tels que Facebook et Twitter, sous la dénomination : @LaFabriqueENSAM, et régulière d'articles, d'événements et de moments sur Instagram, sous la dénomination : la_fabrique_ensam) permettent de suivre les activités en ligne et donne envie à nos étudiants et au public extérieur de découvrir le lieu et de venir réaliser eux-mêmes des projets avec ces équipements.

Entre septembre 2019 et septembre 2020, **des rencontres et visites** de différents partenaires potentiels ont été réalisées, sur leur site ou lors de visites de notre installation à la Fabrique ENSAM : Pro 3D, Bio-Fab du CNRS, la Menuiserie Collaborative, le bib, Teck'Lab, 34bis fablab, le fablab de Nîmes et Obilab fablab de l'IUT.

La Fabrique est partenaire du groupe COSA. Elle participe également aux rencontres du réseau régional des Fablabs Occitanie. Ce réseau RedLab a été d'un grand soutien dans la coordination des actions de production dans la lutte contre la covid.

Fab City : Montpellier Méditerranée Métropole souhaitait créer un consortium représentant les acteurs locaux de l'écosystème pour pouvoir candidater à la labellisation au prochain Fab City Summit. Participation aux réunions de fédération de la communauté des acteurs locaux et à la création du consortium en vue de la labellisation de Montpellier Méditerranée Métropole qui a été obtenue le 13 août 2021 à Montréal.

CHIFFRES 2019-20

Près de 550 adhérents ont utilisé la Fabrique entre septembre 2019 et mars 2020 et près de 500 entre sept 2020 et juillet 2021

19-20 = 615 abonnés sur Instagram, 80 sur Twitter, 939 abonnés sur Facebook

20-21 = 845 abonnés sur Instagram, 824 abonnés sur Facebook

La Fabrique fermée pour raison sanitaire entre mars 2020 et juillet 2020 et du 29 octobre au 1er décembre 2020.

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS 2019-2020

→ Découpes, gravures et impressions pour **ATOME Hôtel** un plateau de jeu pour la médiation scientifique, conçu par l'Université de Montpellier



→ Organisation des 3^e rencontres Ensa'teliers (ateliers maquettes et Fablabs des ENSA) 17-18 oct 2019

→ Dessin, conception et fabrication de 35 porte-documents pour les administratifs de l'ENSAM

→ Organisation de la rencontre entre les tiers lieux autour de Montpellier, dimanche 8 mars 2020 à La Halle Tropisme.

→ FOCUS Protection du personnel médical–Covid19

La Fabrique ENSAM et l'Atelier Maquettes disposent tous deux de machines à commande numérique qui ont joué un rôle déterminant dans la production de visières et lunettes anti-projection (200 visières, 2 000 lunettes), la découpe de masques de protection dans du tissu médial, 3 500 masques découpés, et 150 supports de visière en impression 3D. Les responsables des ateliers ont ainsi répondu à diverses sollicitations. Ce qui a permis à Languedoc-Mutualité de redistribuer ces équipements auprès de cliniques, d'EHPAD, de médecins et d'infirmières libérales de la région Occitanie. Le fablab de l'IUT de Montpellier-Sète, Obilab, s'est associé à l'opération en particulier pour répondre à la demande de l'ICM (Institut du Cancer de Montpellier) pour fournir 300 lunettes et visières de protection.

À l'annonce du dé-confinement, les ateliers se sont réorientés vers une production en faveur des agents de l'établissement et ont produit ouvre-portes, hygiaphones, fléchage et signalétique.



ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS 2019-2020

→ Rassemblement VULCA european program makers, Manzat (63) Aout 2020

→ Mise en place d'un panneau signalétique résistant à la pluie à l'entrée de l'ENSAM, mise à jour signalétique du parvis, logos en vinyle et stickers Médiathèque, participation à la réalisation de mobilier pour l'ATM

→ Octobre 2020 : évènement organisé par le RedLab « October Make », les labs d'Occitanie ont ouvert leurs portes pour faire découvrir l'univers du Faire (Make !) à travers « La Nuit des Makers ». Evènement mutualisé avec la Fête de la Science et la semaine porte ouverte des Tiers-Lieux, organisé par l'agence de développement économique de la région Occitanie, Ad'Occ.

→ Maquette de concours S6 « construire en Occitanie avec 3°C de + » : concevoir un projet de logements innovants intégrant la transition environnementale.

→ Accueil de Workshops Ensam en janvier 2021

1- Makers & upcycling : révolutions de la pensée – Vinicius Raducanu, mobilier pour le master Sciences du Bois (UM)

2- Le nez en l'air - les pieds sur terre - Catherine Titeux

→ Accueil des S8 Outils numériques et S4 Arts plastiques et S4 Représentation architecturale

→ UrbaCit (pour Urbanisme Citoyen) jeu de plateau où les joueurs expérimentent les dispositifs d'un aménagement urbain : Réalisation des prototypes à La Fabrique.



LA FABRIQUE
ENSAM 2019-2020



LA FABRIQUE
ENSAM 2020-2021



Workshop Le nez en l'air - les pieds sur terre - Catherine Titeux - 25 au 30 janvier 2021

9/ LES PARTENARIATS

Les partenariats ces deux années ont concerné au niveau pédagogique, plusieurs territoires, collectivités et institutions.

En 2019-2020, nous pouvons citer :

La Ségard, Société d'aménagement et d'équipement du Gard, qui a proposé comme terrain d'étude à la promotion de la FPC, le terrain du Champ de tir de Pont-Saint-Esprit.

Le village de Portes dans le Gard sur le problème de la route départementale créant une séparation dans le village et rendant difficile le vivre ensemble, avec des équipements et des logements vides, peu attractifs à redynamiser.

En 2020-2021, plusieurs partenariats structurants à citer tels que le partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, le CAUE 34 et l'association des chais viticoles, celui avec le Conseil départemental de l'Hérault, ou la mise en place d'une convention avec le musée Fabre.

10/1. LES PARTENARIATS ACADÉMIQUES

L'ENSAM a été confrontée à d'importants changements dans la politique de site de l'enseignement supérieur de l'Occitanie Est, qui ont nécessité un repositionnement auprès de nos partenaires académiques. En effet fin 2019 la dissolution de la ComUE Languedoc Roussillon Universités ainsi que la sortie de l'ENSAM du I-SITE MUSE, dans le contexte des perturbations dues à la crise sanitaire, n'ont pas permis de conforter les avancées de l'ENSAM dans son ancrage à l'enseignement supérieur local.

→ La **ComUE LRU**, dans laquelle l'ENSAM était membre associée et siégeait au CA, a été dissoute le 31 décembre 2019 et remplacée par une coordination territoriale des universités de l'Occitanie Est portée par les quatre Universités de Montpellier -UM-, Montpellier 3 Paul Valéry-UPVM, Nîmes et Perpignan.

Cette structure légère a réparti le portage des missions et services mutualisés anciennement coordonnés par la ComUE (centre de soins, service d'accueil international, collège doctoral, MSH, Pépite...) entre ces quatre partenaires. Une convention entre l'ENSAM et cette coordination a été signée le 25 mai 2021, permettant à l'ENSAM de continuer à bénéficier des services. À ce jour c'est la seule convention pour l'Occitanie Est de ce type avec un établissement d'enseignement supérieur hors universités.

→ La sortie de l'ENSAM du consortium de **l'I-SITE MUSE** porté par l'Université de Montpellier a été officialisée également le 31 décembre 2019. En effet, l'ENSAM n'a pas souhaité se maintenir dans le processus d'intégration à l'Université de Montpellier qu'imposait la logique des PIA. Ainsi les deux années au sein de MUSE ont permis à l'ENSAM de bénéficier de financements et de créer des liens tant institutionnels que de contenu, notamment pour la création du MOOC inter-ENSA sur les structures en architecture. Ces partenariats créés avec l'UM devront, à l'avenir, faire l'objet de conventions de partenariat.

Par ailleurs, l'ENSAM veille à développer des collaborations avec les différents partenaires de l'enseignement supérieur.

Ainsi, depuis 3 ans, l'ENSAM propose un double-diplôme architecte-ingénieur avec l'IMT Mines Ales. La recherche et nos doctorants s'inscrivent avec l'UPVM dans les ED 58 et 60 et avec l'UM pour l'ED 166. Les liens historiques entre l'ENSAM et l'École des Beaux-Arts de Montpellier (MoCo) continuent à travers des workshops organisés en commun et des conférences. Les partenariats avec les services vie étudiante, culture et culture scientifique des universités de Montpellier se font régulièrement autour de projets communs. S'agissant du DPEA Architecture et scénographie, une journée d'études commune avec l'École des Beaux-Arts de Nîmes est organisée, ainsi que la participation au Festival Novo de la création étudiante à l'UPVM et l'accès au théâtre

de La Vignette. Un workshop commun est également organisé avec Montpellier Sup Agro et le Mastère spécialisé Management des projets urbains durables.

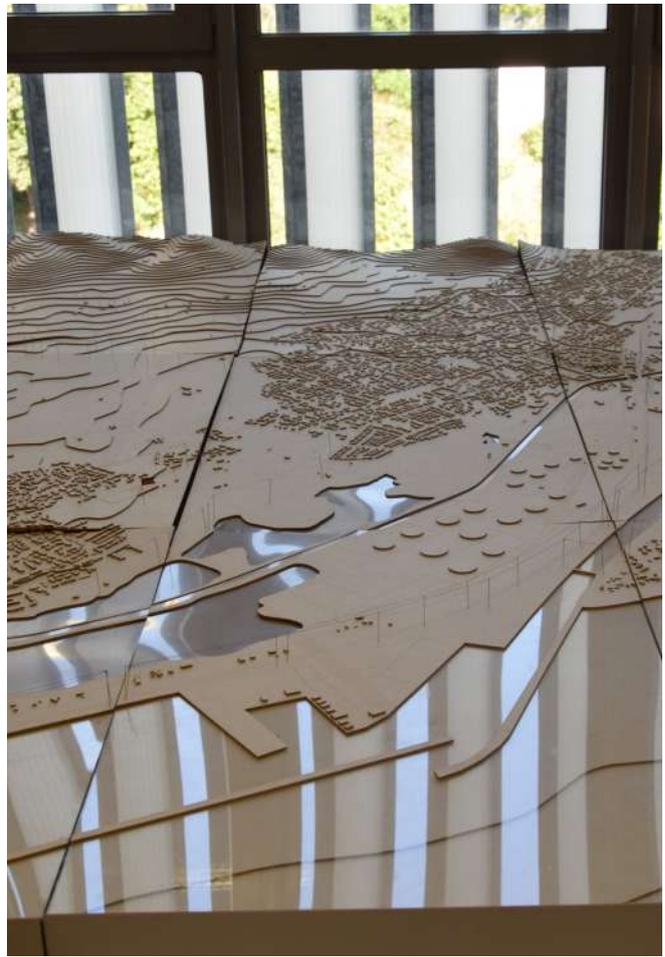
10/2. L'ENSAM PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE

L'ENSAM développe depuis quelques années des rapports de proximité avec les différentes collectivités et notamment les communes de la région se positionnant comme pôle de ressources pour valoriser leur patrimoine. Avec l'idée de créer des synergies entre étudiants, enseignants, collectivités et autres partenaires.

Un certain nombre de conventions ont été conclues pour ces deux années universitaires.

Celle associant le département de l'Hérault en est une illustration réussie, sur le sujet majeur du logement à horizon 2050.

« Habiter le littoral en 2050 » est une collaboration entre le Conseil départemental de l'Hérault, le CAUE de l'Hérault, et la DDTM. Avec une présentation de la mission prospective du département sur les effets du changement climatique et environnemental sur le littoral héraultais et les implications en termes constructifs, ce partenariat a permis de sensibiliser les étudiants mais également les services de la ville de Frontignan, qui a été prise comme terrain d'études. La réversibilité des usages et des matériaux, la prise en compte du changement des traits de côte, l'évolution des modes d'habiter, autant de thèmes qu'ont dû aborder les étudiants qui y seront confrontés dans un avenir pas si lointain professionnellement. Les partenaires ont été impressionnés par la diversité des approches et des propositions et ont souhaité une exposition pour la ville de Frontignan et un renouvellement du partenariat côté Conseil départemental.



LISTE DES
CONVENTIONS



10/ GOUVERNANCE ET ORGANISATION

COMPOSITION DU CA

NEBOUT Emmanuel, président

COLLÈGE DES ENSEIGNANTS

Clothilde BERROU
Jane COULON
Daniel DELGADO
Vinicius RADUCANU
Maxime ROUAUD
Eric WATIER

COLLÈGE DES ÉTUDIANTS

Karl FONTAINE
Lise MARUÉJOULS
Michel MATIVAL

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Membres de droit

Nicolas CREGUT, Vice-Président de l'Ordre des Architectes Occitanie
Nelly FRONTANAU, Représentante de la Région Occitanie
Gilles HALBOUT, Président de la COMUE Occitanie
Marie-Hélène SANTARELLI, Représentante de 3M

Personnalités qualifiées

Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Vice-Présidente de l'Université de La Réunion
Marie-Christine GELY-NARGEOT, Pr. des universités et titulaire d'une HDR. Membre du labo EPSYLON.
Anne-Lucie WACK, Directrice générale de SupAgro, Directrice de la CGE.
Ethel CAMBOULIVES, Directrice de EIFFAGE IMMOBILIER, agence Languedoc Roussillon.
Catherine BONDUAU-FLAMENT, Directrice de l'association ENVIROBAT.

COLLÈGE DU PERSONNEL ATS1

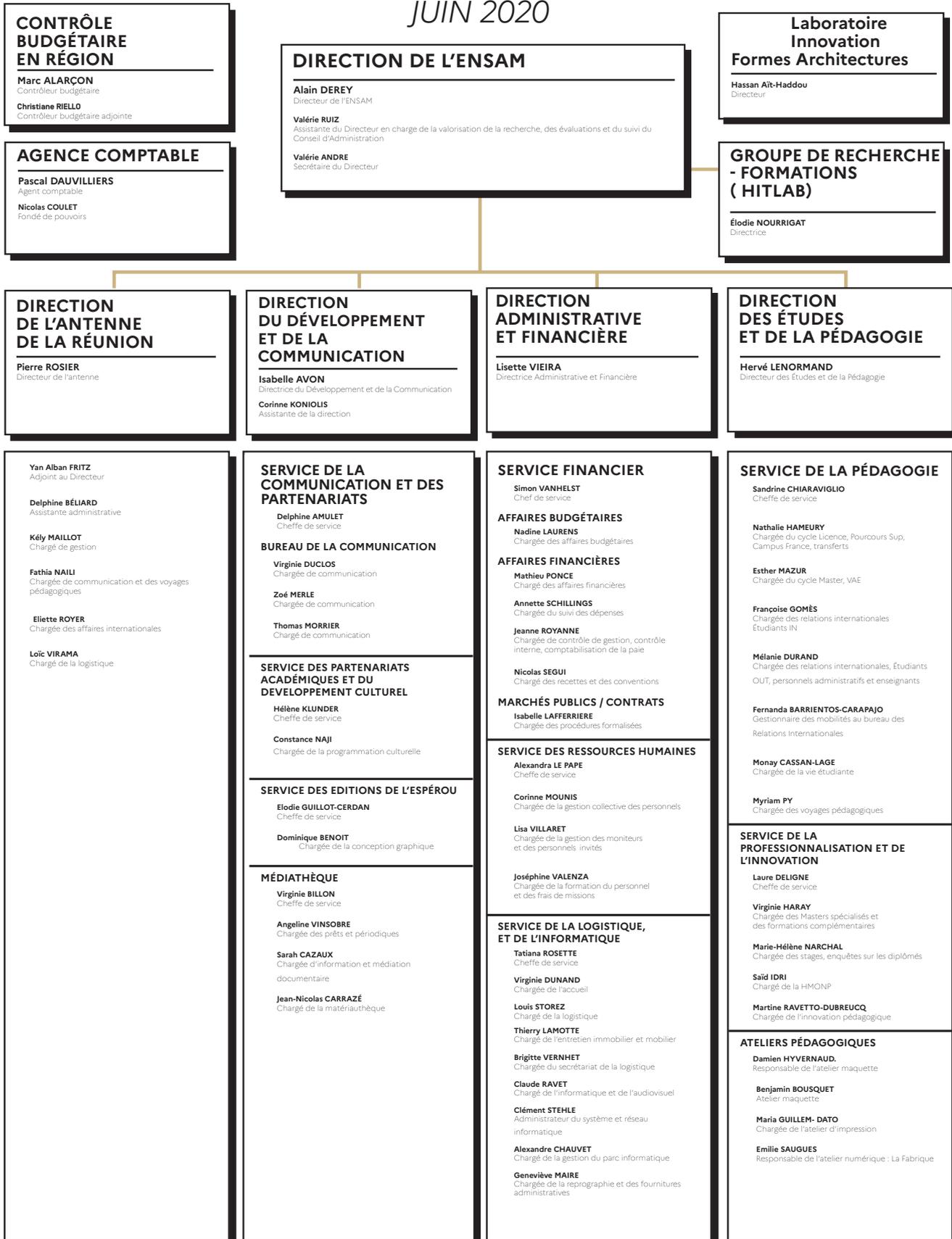
Nathalie BERNARD
Hamida MLANAO
Tatiana ROSETTE

COMPOSITION DES INSTANCES



ORGANIGRAMME

JUIN 2020



LISTE DES ENSEIGNANTS 2019-2020

ATR / ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

DUTTER Thomas
ÉNILORAC Jean-Noël
TORNE Cédric
WATIER éric

ATR / REPRÉSENTATIONS DE L'ARCHITECTURE

DEVILLERS Marion
ÉTIENNE Emmanuelle
PICARD Célia
ROSIER Catherine

HCA / HISTOIRES DES CULTURES, DES ARTS ET DES TECHNIQUES

BERNARD Yves-Michel
GUÉRIN Hélène
GUUINIC Théodore
VILLEMUR Frédérique

HCA / HISTOIRES ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DES FORMES URBAINES

DESNOST Florence
GARCIA Emmanuel
TITEUX Catherine

SHS / ENSEIGNEMENT DES LANGUES

CANTACUZENE HAURY
Elisabeth
COLE Hannah
COLE Jessica
DOWN Caroline
RAMAUGER Katerina
RUIZ CALATAYUD Eva
SNAITH Kirsty

SHSA / SCIENCES ECONOMIQUES ET JURIDIQUES

DUCROUX Laurent
SALLIÈRE TRAYSSAC Karin

SHSA / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

COME Anna
GRENIER-RICHARD Nathalie
MAMOU Khedidja

STA / CONSTRUCTION, INGENIERIE, MAÎTRISE DES AMBIANCES

BOURGOIN Christian
BURGERS Agnès

CÉLAIRE Robert
CHOUILLOU Delphine
CORRADINO Christel
DEVILLERS Philippe
GOAVEC Stéphane
LAURENT Jean-Paul
MAC MAHON Benoît
MARTIN William
PAULI Nicolas
RABOURDIN Clément
RADUCANU Vinicius
RIOUST Emilie
ROYER DE VERICOURT Raphaël
SMUTS Carin

STA / OUTILS MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUES

AÏT HADDOU Hassan
DAGUENET David
GALTE Steeve
MARTINUZZI Michel
PERCEBOIS Mathieu
REVEL Adrien
SALESSES Éric

TPCAU / THEORIES ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

BANULS Renaud
BERROU Clotilde
BONNEVILLE Thierry
BOSC Stéphane
BOURDEAU Axelle
BRABANT Olivier
BRION Jacques
BUFFARD Patrick
CAMART Étienne
CAPELIER Philippe
CÉRÈSE Ankel
CHAIGNAUD-THUILE Faustine
CHAMPAVIER Orianne
CLASSE Jérôme
COULON Jeanne
CRÉGUT Nicolas
CUSY Gilles
DAHBI Malek
DE TOURDONNET Pascale
DELGADO Daniel
DEVAUX Frédéric
DUPORT Laurent
FABRE Clément
GIROD Guillaume
HAMERMAN David
HAZET Guillaume
HOFFERT Yannick
ISZATT Annabelle
JANNIN Stéphanie
LADOUX Pierre
LAMBOLEY Boris
LAURE Johan
LAUTIER Alexis
LE BOUVIER Brice

LEBUNETEL Nicolas
MARAVAL Michel
MARIE Michel
MARTINEZ Andrès
MÉGIAS Pascal
MORALES Christophe
MORLANS Guillaume
NEAGU Alexandre
NEBOUT Emmanuel
NOURRIGAT Élodie
PERRAU Antoine
PERRIS Pascal
PEYREBONNE Nicolas
PIMAS Jordi
PLANÈS Jean
PLAS Murielle
PRIAM Jean-Marc
PUECH Sandrine
RAFFINI Jean-François
RAMIREZ Marina
RÉHAULT Jean
ROSELL François
ROSIER Pierre
ROUAUD Maxime
ROUSSEAU Arnaud
SÉNÉCHAL Dorine
SOTO Pierre

VT / GEOGRAPHIE ET PAYSAGE

CLÉMENT Sébastien

VT / URBANISME ET PROJET URBAIN

HERNANDEZ Claudia
SISTEL Anne
VIALA Laurent

HORS GROUPE DE DISCIPLINE

BRET Benoit
MANGIN Caroline
PASSELAC Romain

LISTE DES ENSEIGNANTS 2020-2021

ATR / ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

DUTTER Thomas
ÉNILORAC Jean-Noël
TORNE Cédric
WATIER Éric

ATR / REPRÉSENTATIONS DE L'ARCHITECTURE

DEVILLERS Marion
ÉTIENNE Emmanuelle
PICARD Célia
ROSIER Catherine

HCA / HISTOIRES DES CULTURES, DES ARTS ET DES TECHNIQUES

BERNARD Yves-Michel
GUUINIC Théodore
VILLEMUR Frédérique

HCA / HISTOIRES ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DES FORMES URBAINES

DESNOST Florence
GARCIA Emmanuel
TITEUX Catherine

SHS / ENSEIGNEMENT DES LANGUES

CANTACUZENE HAURY
Elisabeth
COLE Hannah
COLE Jessica
DOWN Caroline
RAMAUGER Katerina
RUIZ CALATAYUD Eva
SNAITH Kirsty

SHSA / SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

DUCROUX Laurent

SHSA / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MAMOU Khedidja

STA / CONSTRUCTION, INGÉNIERIE, MAÎTRISE DES AMBIANCES

CÉLAIRE Robert
CHOUILLOU Delphine
DEVILLERS Philippe
GOAVEC Stéphane
LAURENT Jean-Paul

MAC MAHON Benoît
MARTIN William
PAULI Nicolas
RABOURDIN Clément
RADUCANU Vinicius
ROYER DE VERICOURT Raphaël
SMUTS Carin

STA / OUTILS MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUES

AÏT HADDOU Hassan
DAGUENET David
GALTE Steeve
MARTINUZZI Michel
PERCEBOIS Mathieu
REVEL Adrien
SALESSES Éric

TPCAU / THÉORIES ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

BERROU Clotilde
BOURDEAU Axelle
BRABANT Olivier
BRET Benoit
BRION Jacques
BUFFARD Patrick
BURGERS Agnès
CAPELIER Philippe
CÉRÈSE Ankel
CHAIGNAUD-THUILE Faustine
CHAMPAVIER Orianne
COULON Jeanne
CRÉGUT Nicolas
CUSY Gilles
DAHBI Malek
DELGADO Daniel
DEVAUX Frédéric
DUPORT Laurent
FABRE Clément
GIROD Guillaume
HAMERMAN David
HAZET Guillaume
HOFFERT Yannick
ISZATT Annabelle
JANNIN Stéphanie
LADOUX Pierre
LAMBOLEY Boris
LAUTIER Alexis
LE BOUVIER Brice
LEBUNETEL Nicolas
MANGIN Caroline
MARAVAL Michel
MARTINEZ Andrès
MÉGIAS Pascal
MORLANS Guillaume
NEBOUT Emmanuel
NOURRIGAT Élodie
PASSELAC Romain
PERRAU Antoine
PERRIS Pascal
PEYREBONNE Nicolas

PLAS Murielle
PRIAM Jean-Marc
PUECH Sandrine
RAFFINI Jean-François
RAMIREZ Marina
ROSELL François
ROSIER Pierre
ROUAUD Maxime
ROUSSEAU Arnaud
SALLIERE TRAYSSAC Karin
SÉNÉCHAL Dorine
SOTO Pierre

VT / GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

CLÉMENT Sébastien
PIMAS Jordi

VT / URBANISME ET PROJET URBAIN

BOSC Stéphane
HERNANDEZ Claudia
SISTEL Anne
VIALA Laurent

BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT



L'activité de l'année 2020 est marquée par la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture au public de l'établissement pendant plusieurs mois ainsi que l'annulation de nombreuses opérations.

Les mesures les plus importantes du budget 2020 concernaient :

- La création de 3 nouvelles salles de formation sur le site de Montpellier
- L'équipement informatique pour le télétravail
- Installation de climatiseurs réversibles dans divers bureaux
- L'amélioration du parc informatique et des salles dédiées
- Coffrage insonorisant pour l'extracteur et traitement de l'air de l'Atelier Maquettes
- Modernisation du système téléphonique
- Remplacement des stores électriques extérieurs pour le bâtiment A
- Mise aux normes des détecteurs incendie
- Mise aux normes électriques du logement de fonction
- Déploiement des éclairages LED
- Mise aux normes des ascenseurs
- Sécurisation du parking deux-roues

La pandémie de Covid19 a rappelé la nécessité dans laquelle l'établissement s'est trouvé de recourir à de nombreux outils permettant d'assurer la continuité des enseignements, tant au niveau des cours qu'au niveau des évaluations. Les changements significatifs induits par ces nouvelles pratiques pédagogiques sont encore difficilement mesurables. L'acquisition des outils nécessaires à la mise en place d'une continuité pédagogique (tests en ligne, sessions de visioconférence.) a constitué et devrait constituer une poste budgétaire notable des crédits consacrés à la pédagogie.

En raison du contexte sanitaire un certain nombre de manifestations a été annulé ou reporté, réduisant le budget sur ces dépenses. En 2021, l'enveloppe des voyages d'étude a été ramenée à 100 000 € (contre 143 500 € les années précédentes).

LOGISTIQUE

Conformément à la circulaire 6145 du 25 février 2020 relative aux services publics écoresponsables, un certain nombre de mesures ont déjà mobilisé l'École, notamment l'achat de papier issu de forêts gérées durablement, le don de matériel informatique à des associations et des institutions, le suivi de la consommation des fluides, le changement des éclairages initié en 2020 sur les bâtiments A et C, dans le cadre de l'APP rénovation énergétique qui sera effectif en 2024.

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'ENSAM a lancé à l'automne 2019 un audit sur les risques psycho-sociaux confié à un cabinet de conseil spécialisé. La restitution de l'audit s'est faite le 15 juillet 2020 en amphithéâtre et a donné lieu à plusieurs constats et préconisations.

Dans le cadre de son accompagnement, le cabinet de conseil a proposé la constitution de différents groupes de travail autour de thématiques identifiées comme facteur de risque pour l'établissement et comme levier d'action :

Le travail mené par les enseignants et administratifs a été restitué en octobre 2020 et a permis d'élaborer un plan d'action autour de ces quatre grands thèmes.

Les rapporteurs des groupes et deux représentants du personnel ainsi que de la direction se sont constitués en groupe « qualité de vie au travail » chargé de compléter le plan d'action en identifiant ce qui pourrait améliorer la vie collective à l'ENSAM à partir du diagnostic réalisé.

C'est ainsi qu'une présentation du plan d'action et du travail mené s'est faite auprès des personnels ayant participé aux premiers groupes de travail et lors du CA du 14 décembre.

Plusieurs assemblées générales ont été organisées pour présenter le plus largement possible le plan d'action et la proposition de participer aux groupes de travail chargés de compléter le plan d'action et de faire des propositions partagées et collectives.

Les groupes de travail se sont réunis et ont pu avancer des propositions et mener les premières actions pour mise en place à la rentrée 2021.

Le travail des groupes a permis avant tout une restauration du dialogue et une meilleure connaissance et compréhension du travail, des enjeux de chacun. Cette démarche qui s'achève avec la validation par le conseil d'administration du plan d'action et des premières mesures a particulièrement mobilisé les équipes.

Nomination d'une nouvelle direction

Après le départ du précédent directeur en octobre 2020, le poste a été ouvert à la vacance mais le processus a été déclaré infructueux par le Ministère qui a nommé une administration provisoire, avec notamment pour mission d'organiser la nouvelle sélection. En juin 2021, le conseil d'administration a pu auditionner plusieurs candidats et la ministre a nommé en août 2021 Thierry Verdier, architecte, professeur des Universités et docteur, directeur de l'ENSAM à partir du 1^{er} septembre 2021.

WWW.

MONTE

PELLIER.

ARCHI.

FR

CONTACTS

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Daniel ANDERSCH

Directeur des études et de la pédagogie

daniel.andersch@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Lisette VIEIRA

Directrice administrative et financière

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

Pierre ROSIER

Directeur de l'école de La Réunion

pierre.rosier@montpellier.archi.fr

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

www.montpellier.archi.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion